

Les descendants de Sulpice



**quittances de 1579 à 1777 délivrées au
fermier du domaine de Grange Dieu (Levroux)
en contre partie de rentes et redevances en argent ou
en nature
devant être délivrées par le fermier à différents
particuliers ou établissements ecclésiastiques**

Les descendants de Sulpice

Les fermiers de Grange Dieu



Mace Darnault (1579 - 1582)
Sulpice Darnault (1583 - 1593)
Pierre darnault (1596 - 1636)
Claude Darnault (1610)
François Darnault (1616)
Pierre Darnault (1637 et 1650)
Thomas Darnault (1639)
Scipion Darnault (1641 - 1675)
Pierre Darnault (1659 - 1694)
Jean François Darnault (1697 - 1724)
François Darnault (1724 - 1736)
Jean Darnault (1737 - 1771)
François Darnault (1772 - 1777)

Génération I

Macé Darnault

1579 - 1584

Macé est-il père de Sulpice ou son frère ?

192th
1599

Jelement Lamou confesse
 Je noir h^{er} est de ~~me~~
 Made Arnaud Labouren
 demourant a grange sur le
 moulin de g^{ra}ntib^{is} de sic
 sonz^{is} de moy^{is} mesur^{is} de
 la moule de sic pour les let
 tout de ramb^{is} de h^{er} de
 la m^{er} de f^{er} saint michel
 dernier pass^{is} de g^{ra}ntib^{is} en
 fins par content^{is} de g^{ra}ntib^{is} ledit
 Arnaud fit la dign^{is} de
 de ramb^{is} mil sont cent soix
 et soixante de g^{ra}ntib^{is}

Lamou

Plus confesse de noir est ledit
 Arnaud un septier de froment
 de un septier de mesur^{is}
 de la moule de sic de ramb^{is}
 de g^{ra}ntib^{is} de la saint michel
 dernier pass^{is} de g^{ra}ntib^{is}
 de g^{ra}ntib^{is} de fins par cent
 de g^{ra}ntib^{is} de g^{ra}ntib^{is}

Lamou

19 décembre 1579

- Je Clément Lauron confesse avoir hu et ressu de Macé Darnaud laboureur demeurant à Grange Dieu le nombre et quantité de six douzaine avoyne mesure de Levroux avec six poules de font de rente échu au terme et feste de Saint Michel dernier passé ; de quoi je me ... pour content et quitte ledit Darnaud ; fait le dix neuvième décembre mil cinq cent soixante dix neuf.

Plus confesse avoir ressu dudit Darnaud un septier froment, un septier marseiche, mesure de Levroux, aussi de rente, expirée et échue à la Saint Michel dernière passé dont je le quitte et me tiens pour bien paié ; fait au jour et an que dessus.

21 avril 1582

-Je soub signé confesse avoir heu et ressu au nom de Clément Lauron mon père (par) les mains de Macé Darnaud laboureur demourant à Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier froment un septier marseiche, six douzaine avoyne et six poulles que mondit père a droit de prendre et percevoir a chacun an et chacune feste Saint Michel sur ladite mestairie de Grange Dieu, et pour le terme de Saint Michel dernier passé, dont ... et promet acquitté ... mondit père ..., j'ay signé le ... le vingtunième jour du mois d'april mil cinq cent quatre vingt deux

21 avril 1582

J. soub signé confesse avoir heu et ressu
au nom de Clément Lauron mon père
par les mains de Macé Darnaud
laboureur demourant a grange
Dieu paroisse de Levroux la quantité
d'un septier froment un septier
marseiche six douzaines avoyne et six
poulles que mondit père a droit de
prendre et percevoir a chacun an
chacune feste Saint Michel sur
ladite mestairie de Grange Dieu
pour le terme Saint Michel dernier
passé dont je me promets
acquitté vers mondit père et
j'ay signé le vingtunième
jour du mois d'april mil cinq cent
quatre-vingt deux

Lauron

15 Januaire 1583.

Je m'accommode en mon d'obedience au
 Roy pour ce que de mon sieur & de
 de Saonanche & de la Roche & de Grandville.
 Je donnez au Roy un espee poulle que
 de Saonanche me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000

Ma
 au Roy

15 Januaire 1583.

Plus de Saonanche & de la Roche & de Grandville
 de Saonanche me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de Saonanche me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de Saonanche me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000
 de Saonanche me donnez 20000000
 de la Roche me donnez 20000000
 de Grandville me donnez 20000000

Ma
 au Roy

1663
 1582
 0081

15 janvier 1583

– Je Macé Lauron ... soub signé confesse avoir heu et ressu des Darnaulx mestayer de Grange Dieu six douzaine avoyne et six poulles que lesdits Darnaulx me doivent par chascun an, feste de Saint Michel, de rente, mesure de Levroux dont je ... quittent pour la Saint Michel dernière passé mil cinq cent quatre vingt deux ; fait et passé le samedi quinsiesme de janvier mil cinq cent quatre vingt trois, moi sousbsigné.

Plus ledit Lauron a confessé hu et ressu des Darnaulx un septier froment, un septier mar-seiche mesure de Levroux et ont de rente payable a ladite feste de Saint Michel dont je les quitte pour ladite année mil cinq cent quatre vingt deux, moi sousbsigné ; fait et passé le quinzième jour de janvier mil cinq cent quatre vingt trois.

10 Janvier
1586

Le dixième jour du mois de Janvier mil
cinq cent quatre vingt quatre a esté parvenu par
personne prudent homme nommé Lamoignon par lequel
a été rapporté le quel certain les a confessé avoir
reçu du maréchal Lamoignon de moment
a grand d'iceux pour le puroncelle par la quantité
de six septier de froment & six septier de seigle
sic d'iceux auquel le dit Lamoignon de
le puroncelle & six poultes fut tout de rente
que ledit Lamoignon a droit de percevoir
de son amy sur la rente de six septier
de seigle a chacune fois de saire poultes
sur le terme d'iceux sur la saire
poultes de moment que les ~~est~~ toutes
cinq cens quatre vingt deux trois
vous qu'il est obligé de rendre
le fait & passé a Lamoignon en l'hostel
de St. Leger apres lequel ledit Lamoignon
de son amy adieu le quel Lamoignon
adieu en saire signer

Lamoignon
Lamoignon

10 janvier 1584

– le dixième jour de janvier mil cinq cent quatre vingt quatre a esté présent en sa personne prudent homme Clément Lauron marchand à Châteauroux, lequel certain, a confessé avoir ressu de Macé Darnault laboureur demeurant à Grange Dieu proche Levroux ... en la quantité d'un septier froment un septier marseiche, six douzaine avoyne mesure de Levroux, six poulles, le tout de rente que ledit Lauron a droit de percevoir par chacun an sur la métairie dudit Grange Dieu due a chacune feste de Saint Michel pour le terme échu de la Saint Michel dernière pour la dite rente mil cinq cent quatre vingt trois je (le) quitte ; obligeant et renonçant, et fait et passé à Châteauroux en l'hotel dudit Lauron après midy, lesdits jour et an que dessus ... ledit Lauron a dit ne savoir signer

Génération I

Sulpice Darnault (x à Marie Pellault)

1585 - 1593

4 décembre 1591

– le IIII jour de décembre mil cinq cent quatre vingt onze fut personnellement estably honeste femme Marthe Babon fille de prudent homme Vincent Charrau demeurant a saint Aygnan lequel pour et au nom de ... mary a reconnu et confessé avoir hu et ressu de Sulpice Darnault demeurant en la mestayrie de Grange Dieu en la paroisse de Levroux, absent, Marye Darnault sa fille, et honeste homme Maximilien Martinet ... stipullant et acceptant pour luy la quantité de dix neuf boisseaux de froment et deux douzaines (marseiche ?) et deux poulles ... de rente due sur la dite mestayrie et requérable chacun an ... et ... pour les arrérages de deux années qui ... échus ... Saint Michel 1590 et 1591 dernier passés ... pour lesquels arrérages et pour lesdits deux années, laquelle Babon pour et au nom dudit Charrau ... mary, a aquité et tiens quite ladite Darnault ... audit Levroux

9 octobre 1593

Je confesse avoir heu et receu de Sulpice Darnault detempteur de la mestairye de Grange Dieu la quantité de cinq septiers froment et cinq septiers marceshe mesure de Saint Gildas pour les arrerages de cinq années d ung septier froment et ung septier marceshe que je droict de prendre et percepvoir de rante requerable à la dicte mesure de Saint Gildas sur lad[ite] mestairye de Grange Dieu lesdictes années et termes escheuz es festes de St Michel mil cinq cens quatre vingt et neuf IIIxx X IIIxx XI IIIxx XII et année présente et autre IIIxx XIII dont et de laquelle quantité de bled susdicte je quicte et quicte ledict Darnault en tesmoing de quoy je signe la presante L(ett)re VIII^{me} jour d'octobre mil cinq cens quatre vingt et treize

Mr Lauren

Je confesse avoir eu et reçu de Sulpice Darnault détempteur de la métairie de Grange Dieu la quantité de cinq setiers froment et cinq setiers marsèche mesure de Saint Gildas pour les arrérages de cinq années d'un setier froment et un setier marsèche que j'ai droit de prendre et percevoir de rente requérable à la dite mesure de St Gildas sur la métairie de Grange Dieu lesdites années et termes échus es fêtes de St Michel mil cinq cent quatre vingt neuf, 90, 91, 92 et année présente et autre 93 dont et de laquelle quantité de blé susdite j'ai quitté et quitte ledit Darnault en témoin de quoi je signe la présente Lettre, 8e jour d'octobre mil cinq cent quatre vingt et treize.

la mesure référence pour les grains « de St Gildas » : de Châteauroux. Quelle en était la contenance ? «Le setier de blé à Paris était de douze boisseaux et devait peser deux cent quarante livres
En gros, celà pouvait aller de 150 à 300 litres

la fête de St Michel : 29 septembre

Génération 2

Pierre Darnault (x à Marguerite Ferrand)

1596 - 1637

8 novembre 1596

- Reçu de ... Darnault un septier froment un septier marseiche
que ledit Darnault me doit a chacun an de rente a la mesure de
Saint Gildas dont je le quite pour la Saint Michel dernière,

fait le huistième de novembre 1596.

(le fait qu'il n'y ait pas de prénom sur la quittance suggère que le
précédent fermier - Sulpice - était peut être décédé, remplacé par
un membre de la communauté Darnault)

8 novembre 1596.

Je soussigné ... Darnault un septier froment
un septier marseiche que ledit Darnault me doit
a chacun an de rente a la mesure de Saint
Gildas dont je le quite pour la Saint Michel
dernière, fait le huistième de novembre 1596.

M. Darnault

17 décembre 1597

- Reçu de Pierre Darnault un septier froment un septier mar-
seiche que ledit Darnault me doit a chacun an de rente a la mesure
de Saint Gildas sur la mestairye de Grange Dieu et pour le terme
de la Saint Michel dernière passée, et dont je le quitte,

fait le 17 décembre 1597.

17. 12. 1597.
Reçu de Pierre Darnault un septier froment un septier mar-
seiche que ledit Darnault me doit a chacun an de rente a la mesure
de Saint Gildas sur la mestairye de Grange Dieu et pour le terme
de la Saint Michel dernière passée, et dont je le quitte,
fait le 17 décembre 1597.
L'Annon

11 février 1600

- Reçu de Pierre Darnault un septier froment un septier mar-
seiche qu'il me doit a chacun an de rente requérable a la mesure
de Saint Gildas sur la mestairye de Grange Dieu dépendant de
l'hôtel-dieu de Levroux dont je le quite pour le terme de la Saint
Michel dernière,

fait le 11 de février 1600.

11 février 1600
Je Pierre Darnault un septier froment un septier mar-
seiche qu'il me doit a chacun an de rente requérable a la mesure
de Saint Gildas sur la mestairye de Grange Dieu dépendant de
l'hôtel-dieu de Levroux dont je le quite pour le terme de la Saint
Michel dernière
fait le 11 de février 1600
Darnault

17 mars 1604

- Je ressu de Pierre Darnault mest(ayer) de la mesterie de Grange Dieu, sise en la paroisse de Levroux, un septier froment un septier marseiche, mesure de Saint Gildas qu'il me doit de rente requérable a chacn an a la feste Saint Michel a cause de la dite mesterie dont le quite et ce pour le terme Saint Michel dernière passé,

fait le 17 mars 1604.

17 mars 1604.
Je Pierre Darnault mest(ayer) de la mesterie
de Grange Dieu sise en la paroisse de Levroux
un septier froment un septier marseiche mesure
de saint gildas que me doit de rente
requérable
I facoy ay a la feste saint michel. a
cause de lay mesterie dont Je le
quite et ce pour le terme saint michel
dernière passé. fait le en septiesme may
1604.
Pierre Darnault
Georges

3 mai 1606

- Je ressu de Pierre Darnault mest(ayer) de la mesterie de Grange Dieu, située en la paroisse de Levroux, un septier froment un septier marseiche qu'il me doit de rente foncière a cause de la dite mesterie de Grange Dieu dont le quite a ce et pour le terme Saint Michel dernière passé,

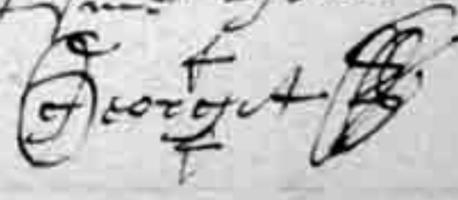
fait le 3 mai 1606.

3 mai 1606.
Je ressu de Pierre Darnault mestier de la
mesterie de grange Dieu située en la
Paroisse de Levroux un septier froment
un septier marseiche qu'il me doit de
rente foncière a cause de la mesterie
de grange Dieu dont le quite a ce
pour le terme saint Michel dernière passé.
fait le troysiesme jour de may mil six cent
six.
Georges G.
Etance d'un septier froment
à un septier marseiche

17 janvier 1608

- Je resseu de Pre(Pierre) Darnault mestier de la mesterie de Grange Dieu de la paroisse de Levroux, 12 septier froment et 12 septier marseiche, mesure de Saint Gildas qui me sont dus de rente foncière annuelle et perpétuelle sur la dite mestairie a la charge de l'avoir requit le jour de Saint Michel dont je le quite et pour deux années restante a ladite feste Saint Michel dernière passée,

fait le 17 jour de janvier 1608

17 Janv. 1608.
Je, ~~Pre~~ Pierre Darnault mestier de la mesterie
de Grange Dieu de la Paroisse de Levroux
de 12 septiers froment et 12 septiers marseiche
mesure de Saint Gildas qui me sont dus
de rente foncière annuelle et perpétuelle
sur la dite mestairie a la charge de l'avoir
requit le jour de Saint Michel dont je le
quite et pour deux années restante a
ladite feste Saint Michel dernière
passée fait le dix septiesme jour
Janv. l'an saint
mil six cent huit. 

Dons Oros septiers de
clair froment et marseiche

9 juillet 1608

- le 9 jour de juillet l'an 1608, heure de huit heures du matin, personnellement establi honeste femme Magdeleine ... veuve de prudent Vallerian Charrault demurant en cette ville de Levroux, laquelle femme, certaine a confesse avoir resseu de honeste homme Pierre Darnault laboureur demurant a Grange Dieu paroisse de Levroux ... la quantité de 9 boisseaux froment, une douaine ... mesure de Levroux, et une poule de rente requérable qu'elle a droit de prendre par chacun a chascune feste de Saint Michel sur ladite mestairie de Grange Dieu, et ... pour la Saint Michel dernière passée ... et généralement de tout le temps passé jusqu'à aujourd'huy et avec toutes les quittances qu'il puisse être, .. et renonçant, obligeant, fait audit Châteauroux en notre hostel, en présence de ...Silvain Lourouer, ...

9 juillet 1608.

Le 9 jour de juillet l'an 1608, heure de huit heures du matin, personnellement establi honeste femme Magdeleine ... veuve de prudent Vallerian Charrault demurant en cette ville de Levroux, laquelle femme, certaine a confesse avoir resseu de honeste homme Pierre Darnault laboureur demurant a Grange Dieu paroisse de Levroux ... la quantité de 9 boisseaux froment, une douaine ... mesure de Levroux, et une poule de rente requérable qu'elle a droit de prendre par chacun a chascune feste de Saint Michel sur ladite mestairie de Grange Dieu, et ... pour la Saint Michel dernière passée ... et généralement de tout le temps passé jusqu'à aujourd'huy et avec toutes les quittances qu'il puisse être, .. et renonçant, obligeant, fait audit Châteauroux en notre hostel, en présence de ...Silvain Lourouer, ...

Lourouer
Guillaume

12 décembre 1610

- Le 10 jour de décembre l'an 1610 heure de deux heures après midy personnellement estably vénérable personne messire ... duBois Douhault ... lequel certain ... comme fondé de procuration de Léon de Douhault, st Phallier et seigneur dudit lieu du bois Douhault ... apparu par ... Pierre Daranult laboureur demeurant en la paroisse de Levroux, en l amestairie de Grange Dieu, pour la quantité de six douzaine ... mesure de Levroux et six poulles de rente due a la dite ... du Bois Douhault sur la dite mestairie de Grange Dieu ... de Saint Michel dernière passée, ... et promettant, quittant et obligeant, ... en présence de Guillaume Dupuy marchand, ...

12. xlv. 1610.

Le 10 jour de décembre l'an 1610 heure de deux heures après midy personnellement estably vénérable personne messire ... duBois Douhault ... lequel certain ... comme fondé de procuration de Léon de Douhault, st Phallier et seigneur dudit lieu du bois Douhault ... apparu par ... Pierre Daranult laboureur demeurant en la paroisse de Levroux, en l amestairie de Grange Dieu, pour la quantité de six douzaine ... mesure de Levroux et six poulles de rente due a la dite ... du Bois Douhault sur la dite mestairie de Grange Dieu ... de Saint Michel dernière passée, ... et promettant, quittant et obligeant, ... en présence de Guillaume Dupuy marchand, ...

Guillaume Dupuy

19 mai 1616

- Je ...curateur de Jehan Georget fils héritier de feu Georges Georget confesse avoir ressu du Syre Pierre Darnault la quantité de 9 boisseaux froment 9 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas, que lesdits héritiers ont droit de prendre ... a chacun an a chacusne feste de Saint Michel sur la mestairie de Grange Dieu dont ledit Darnault est détenteur et pour l'année 1614 dont je quitte ledit Darnault pour les 9 boisseaux froment et 9 boisseaux marseiche,

fait le 19 de may 1616

19 mai 1616.
Je soussigné curateur de Jehan Georget fils héritier de feu Georges Georget confesse avoir ressu du Syre Pierre Darnault la quantité de neuf boisseaux froment & neuf boisseaux marseiche mesure de St Gildas que lesdits héritiers ont droit de prendre & recevoir & chascun an a chascun feste de St Michel sur la mestairie de Grange Dieu dont ledit Darnault est détenteur & pour l'année 1614 dont je quitte ledit Darnault pour les 9 boisseaux froment & 9 boisseaux marseiche fait le 19 de may 1616
Georget

22 mai 1618

- Je confesse avoir ressu de prudent homme Pierre Darnault demeurant à Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier froment et un septier marseiche que j'ay droit de prendre par chacun an de rente sur ledit lieu de Grange Dieu et ce pour une année échue a la Saint Michel dernière, de laquelle quantité de bled je quite ledit Darnault comme detptembreur dudit lieu de Grange Dieu,

fait le 22ème jour de mai 1618.

22 mai 1618
Je soussigné Louis de France de prudent homme Pierre Darnault
demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux la
quantité d'un septier froment et un septier marseiche
que j'ay droit de prendre par chacun an de rente sur
ledit lieu de Grange Dieu et ce pour une année échue
a la Saint Michel dernière de laquelle quantité de
bled je quite ledit Darnault comme detptembreur
dudit lieu de Grange Dieu fait le vingt deuxiesme
me fev^r 1618
Louis de France
de 1/2 septier froment
de 1/2 septier marseiche
de 1/2 septier marseiche

23 janvier 1626

- Je confesse avoir resseu de Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité de deux septiers froment, deux septiers marseiche qu'il me doit pour deux années d'arrerages de rente requérable sur ledit lieu de Grange Dieu, lesdites deux années échues a la Saint Michel dernière passée, de laquelle quantité de bled je le quite pour lesdites deux années,

fait le 23ème jour de juing 1626.

23 juing 1626.
Je confesse avoir resseu de Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité de deux septiers froment deux septiers marseiche qui me doit pour deux années d'arrerages de rente requérable sur ledit lieu de Grange Dieu lesdites deux années échues a la Saint Michel dernière passée de laquelle quantité de bled je le quite pour lesdites deux années fait le vingt troisième jour de juing Mil six cent vingt six.
Pierre Darnault
pro. y. marcel.

27 mai 1627

- Je confesse avoir ressu de Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité de douze boisseaux froment douze boisseaux marseiche quil me doit de rente foncière requérable sur ledit lieu de Grange Dieu et pour l'année échue a la Saint Michel dernière passée de laquelle quantité de bled je quitte ledit Darnault,

fait le 27ème may 1627.

27 mai 1627. (Je confesse au sieur de Pierre Darnault de Grange Dieu
La quantité de douze boisseaux froment douze boisseaux marseiche
quil me doit de rente foncière ^{requérable} sur ledit lieu
de Grange Dieu et pour l'année échue a la Saint Michel
dernière passée de laquelle quantité de bled je quitte
ledit Darnault fait le vingt septiesme May 1627
Pro test. ^{Act} meubles / Je quitte

16 aout 1628

- Je confesse avoir ressu de Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité d'un septier froment un septier marseiche quil me doit de rente foncière sur ledit lieu de Grange Dieu et pour une année échue a la Saint Michel dernière de laquelle quantité de bled je le quitte,

fait le 16ème d'aoust 1628

16 aout
1628.

Je soussigné Pierre Darnault de Grange Dieu La
Quantité de septiers froment & de septiers marseiche quil me doit
de rente foncière sur ledit lieu de Grange Dieu le 16^{me} d'aoust
année échue ala St michel dernière de laquelle quantité
de bled je le quitte fait le 16^{me} d'aoust 1628.

Pierre Darnault de Grange Dieu

Georges

22 aout 1631

– Je confesse avoir ressu du sieur Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité de trois septiers froment trois septiers marseiche qu'il me doit pour trois années d'arrérages de rente requérable que j'ay droit de prendre par chacun an sur le lieu de Grange Dieu, lesdites trois années échues a la Saint Michel dernière passée dont je le quite,

fait le 22ème aoust 1631

22 aout 1631.

Je soussigné Sieur Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité de trois septiers froment & trois septiers marseiche qu'il me doit pour trois années d'arrérages de rente requérable que j'ay droit de prendre par chacun an sur le lieu de Grange Dieu. Lesdites trois années échues a la Saint Michel dernière passée dont je le quite. fait le 22ème aoust 1631.

P. Darnault de Grange Dieu / George

1er octobre 1631

- Je confesse avoir ressu du sire Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité d'un septier froment un septier marseiche quil me doit par chacun an de rente réquarable a cause du lieu de Grange Dieu et ce pour le terme de Saint Michel dernière dont je le quitte, fait le premier jour d'octobre 1631

1^{er} octobre 1631.

Je Confesse au Sire Pierre Darnault de Grange Dieu la quantité d'un septier froment un septier marseiche quil me doit par chacun an de rente réquarable a cause du lieu de Grange Dieu et ce pour le terme de Saint Michel dernière dont je le quitte fait le premier jour d'octobre 1631
Moi Pierre de Grange Dieu
Le Sire Pierre Darnault de Grange Dieu

11 avril 1633

- ... Pierre Darnault ... délivra a Girardeau mon meusnier le septier froment et le septier marseiche quil me doit pour le terme échu à la Saint Michel et la présente servira de quittance en attendant un écrit et ce faisant me fera plaisir de

11 avril 1633

Pierre Darnault
Girardeau mon meusnier Le septier froment
et le septier marseiche que me debuit par le
terme échu à la Saint Michel et la présente
servira de quittance et attendant un écrit
et ce faisant me fera plaisir de délivrer

Dessoubs ce certificat
april 1633

Pierre Darnault
Girardeau
Marsaigault

13 mars 1637

- Je confesse avoir ressu du sire Pierre Darnault demeurant à Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier froment un septier marsèche mesure de Saint Gildas que j'ay droit de prendre par chacun an de rente foncière sur ledit lieu de Grange Dieu et ce pour une année échue à la Saint Michel dernière passée dont et de laquelle quantité de bled je quitte ledit Darnault comme détenteur du lieu de Grange Dieu et pour ladite année,

fait le 13ème mars 1637.

13 Mars 1637.

Je soussigné Louis de la Sire Pierre Darnault demeurant
à la Grange Dieu paroisse de Levroux La quantité d'un septier
froment & septier Marsèche mesure de St Gildas que j'ay
droit de prendre par chacun an de rente foncière sur
ledit lieu de Grange Dieu & ce pour une année échue
à la St Michel dernière passée dont & de laquelle quantité
de bled je quitte ledit Darnault comme détenteur dudit lieu
de Grange Dieu, & pour ladite année fait le troizième Mars
de la présente année ledit

Quintan François Fromant
Et ledit Marsèche

George

Génération 2

Claude Darnault

1610

Ce Claude Darnault est inconnu à ce jour. La quittance a son nom signale que le fermier "traditionnel" (Pierre Darnault) était probablement absent, remplacé par un supposé frère de Pierre (ce dernier s'étant marié vers 1599, il ne peut s'agir d'un de ses enfants qui aurait été âgé bien jeune en 1610) et donc fils de Sulpice Darnault

27 décembre 1610

- Je ressu de Claude Darnault mestaiier de la mestairie de Grange Dieu sise en la paroisse de Levroux douze septiers froment douze septiers marseiche qui me doit comme détanteur de la dite mestayrie de rente annuelle et perpétuelle sur la dite mestérie et pour ...a la Saint Michel dernière passée dont je le quite,

fait le 27 décembre 1610.

27 décembre 1610.
Je ffy de ^{Claude} Darnault mestaiier de la
mestairie de Grange Dieu sise en la
Paroisse de Levroux douze septiers froment
douze septiers marseiche qui me doit
comme détanteur de la dite mestairie
de rente annuelle et perpétuelle
sur la dite mestairie. A ce que
est porté à la saint Michel dernière
passée dont je le quite fait le vingt sept
d'iceluy décembre mil six cent dix
Lequel pour plus s'entendre
faict et de plus s'entendre manifeste

C. Darnault
Georget

Génération 2

Francois Darnault

1616

Ce Francois Darnault est inconnu à ce jour. La quittance à son nom signale que le fermier "traditionnel" (Pierre Darnault) était probablement absent, remplacé par un supposé frère de Pierre et donc fils de Sulpice Darnault

7 mai 1616

- J'ay receu de François Darnaux metaier de Grange Dieu trois boisseaux froment trois boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas faisant la quatrième partie de deux septiers que ledit Darnaux doit de rente par chacun an a Jehan Georget et Catherine Georget ma fille dont je le quitte et ce pour le terme Saint Michel dernière, ensemble je quite ledit Darnaux de semblable quantité de trois boisseaux froment trois boisseaux marseiche pour le terme Saint Michel 1614, fait le 7ème may 1616.

7 mai 1616.

J'ay receu de François Darnaux metaier de Grange Dieu
trois boisseaux froment trois boisseaux ^{marseiche} ~~seigle~~ mesure
de saint gildas faisant la quatrième partie de
deux septiers que ledit Darnaux doit de rente
par chacun an a Jehan Georget et Catherine
Georget ma fille donc Je le quite et ce
pour le terme saint michel dernière ensemble
Je quite ledit Darnaux de semblable quantité
de trois boisseaux froment trois boisseaux
marseiche pour le terme saint michel mil six
cent quatorze fait le septieme may mil six
cent seize Catherine Bassier

Aquit pour six boisseaux froment
et six boisseaux marseiche

Génération 3

Thomas Darnault (x Claude Virly)

1639

est également frère de Pierre et Scipion fermier de Grange Dieu

13 juillet 1639

- Je soussigné Lefebure Pierre demeurant au chastel de Bouges confesse avoir reçu d'honeste homme Thomas Ernault demeurant mettaié en la métairie de Grange Dieu la quantité de neuf boisseaux froment douze rez avoine mesure de Lepvroux et une poulle que la dite metairie est tennue faire, de rente, par chacun an a la seigneurie de Bouges a cause des prez qui ont été aumosné à l'hospital de Lepvroux par les seigneurs dudit Bouges, et est la dite rente requérable et est pour le terme Saint Michel dernière passée.

Fait au chastel dudit Bouges ce 13 juillet 1639.

13 juillet 1639.

Je soussigné Pierre Lefebure plus de demourant au Chastel de Bouges confesse avoir reçu d'honeste homme Thomas Ernault demeurant mettaié en la métairie de Grange Dieu la quantité de neuf boisseaux froment douze rez avoine et une poulle que la dite metairie est tennue faire par chacun an a la seigneurie de Bouges a cause des prez qui ont été aumosné a l'hospital de Lepvroux par les seigneurs dudit Bouges et est la dite rente requérable et est pour le terme Saint Michel dernière passée.

Fait au Chastel dudit Bouges ce 13 juillet 1639.

Pierre Lefebure

Génération 3

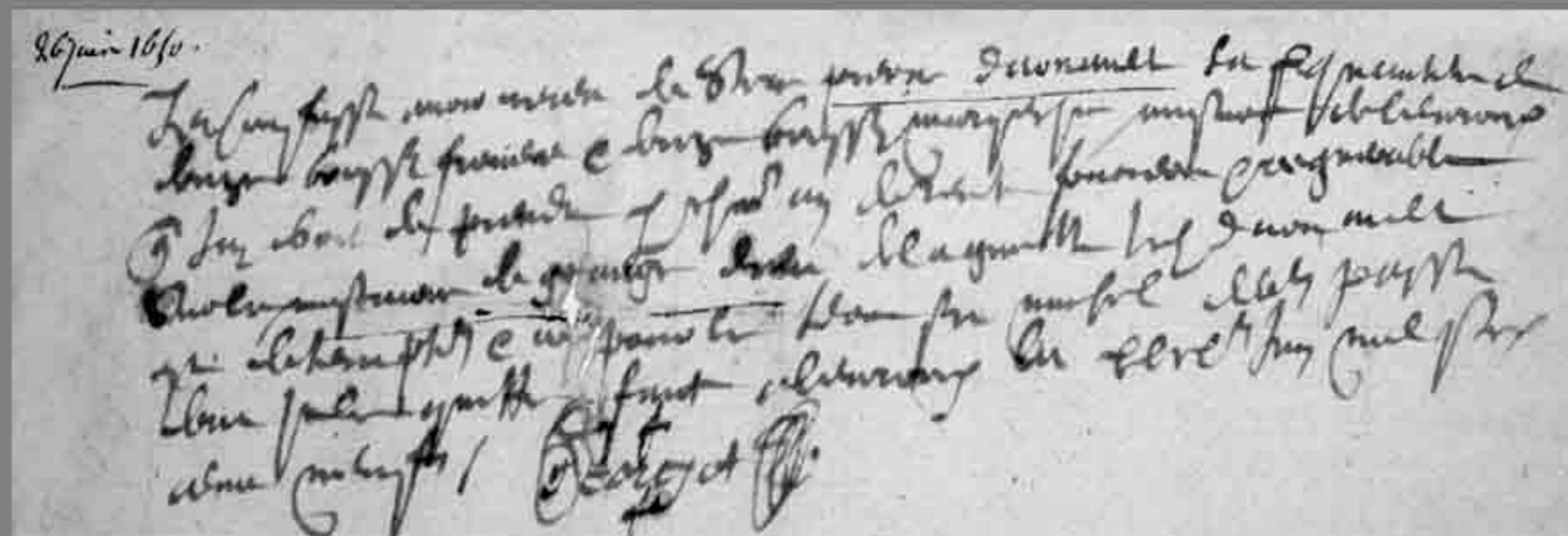
Pierre Darnault (x Anne Boureau)

1650

est également frère de Thomas et Scipion

26 juin 1650

– Je confesse avoir ressu du sieur Pierre Darnault la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseche mesure de Levroux que j'ay droit de prendre par chacun an de rente foncière requérable sur la métairie de Grange Dieu laquelle ledit Darnault est détenteur pour le terme de la Saint Michel dernière passée dont je le quite, fait à Levroux le 26 juin 1650



26 juin 1650.

J'ay confesse avoir ressu du sieur Pierre Darnault la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseche mesure de Levroux que j'ay droit de prendre par chacun an de rente foncière requérable sur la métairie de Grange Dieu laquelle ledit Darnault est détenteur pour le terme de la Saint Michel dernière passée dont je le quite, fait à Levroux le 26 juin 1650.

[Signature]

Génération 3

Scipion Darnault (x Catherine Boucher)

1641 - 1675

20 mai 1641

– je confesse avoir resu de prudent homme ... Darnault demeurant en la métairie de Grange Dieu la quantité de deux septiers froment et deux septiers marsèche pour deux années d'arrerages de rente foncière qui m'est du sur la dite métairie de Grange Dieu, lesdites deux échues a la Saint Michel dernière dont et de laquelle quantité de bled je le quitte pour lesdites deux années, la présente quittance que je pourrois avoir donner ne sert que pour un seul et meme acquit,

fait ce 20ème may 1641.

20 mai 1641. + C. Darnault

Je confesse avoir resu de prudent homme Darnault
demeurant en la métairie de Grange Dieu la quantité de deux septiers
froment et deux septiers Marsèche pour deux années d'arrerages de
rente foncière qui m'est due sur ladite métairie de Grange Dieu
lesdites deux années se faire ala St Michel dernière dont et de laquelle
quantité de bled je le quitte pour lesdites deux années la présente
quittance que je pourrois avoir donner ne sert que pour un seul
et meme acquit fait le vingt et un May de l'an six cent
quarente un

Darnault
George

15 mai 1643

- Scipion Darnaud je vous prie de délivrer à Girardeau mon meusnier le septier froment et le septier marseche que me doit de rente sur la métairie de Grange Dieu dont vous etes detempteur et en ce faisant la présente vous servira d'acquit et m'obligera et sur cette assurance je ...

15 mai 1643.

Scipion Darnaud Je vous prie de délivrer à Girardeau
mon meusnier le septier froment et le septier marseche que
me doit de rente sur la métairie de Grange Dieu dont
vous est detempteur et en ce faisant la présente vous servira
d'acquit et m'obligera et sur cette assurance je débourse

Scipion Darnaud

à Gauroux ce xij^e May

1643

Je suis affecté ne s'oublier
Girardeau

11 juin 1643

- j'ai ressu de Scipion Darnault et consors un septier froment et un septier marseche et un porc qu'il doit a l'hostel dieu de cette ville pour la rente de la ... de Grange Dieu qu'il tient et ce pour le terme de Saint Michel dernière, ensemble tous les arrerages du passé jusq'au dit terme Saint Michel dernière ... qu'ils pourront nuire ...

fait à Levroux le 11 juin 1643

11 juin 1643.

J'ay ressu de Scipion Darnault et consors un
septier froment et un septier marseche et un
porc qu'il doit a l'hostel dieu de cette ville
pour la rente de la ... de Grange Dieu qu'il tient et ce pour le
terme de Saint Michel dernière, ensemble tous les arrerages du
passé jusq'au dit terme Saint Michel dernière ... qu'ils pourront
nuire ...

J. Darnault

30 octobre 1645

- Je confesse avoir ressu de prudent homme Scypion Darnault de Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier froment et d'un septier marseche mesure de Saint Gildas qu'il me doit par chascun an de rente foncièresur le dit lieu et métairie de Grange Dieu et ce pour une année eschue a la Saint Michel 1644 dont je le quitte sans préjudice de l'année 1645,

fait le 30 octobre 1645.

30. 8^{me}
1645. Je Confesse avoir ressu de prudent homme Scypion Darnault de
Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier
froment et d'un septier marseche mesure de Saint Gildas qu'il
me doit par chascun an de rente foncièresur le dit lieu et
métairie de Grange Dieu et ce pour une année eschue
a la Saint Michel 1644 dont je le quitte sans préjudice
de l'année 1645
Jean Baptiste de Levroux
Seigneur de Grange Dieu

3 septembre 1650

- Je confesse avoir ressu de prudent homme scipion Darnault demurant en la mestairie de Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseche mesure de Saint Gildas qu'il me doit par chascun an comme detempteur de la métairie de Grange Dieu, de rente foncière, et ce pour l'année eschue a la Saint Michel dernière 1649, de laquelle quantité de bled je le quitte sans préjudice de l'année 1647,

fait ce 3ème jour de septembre 1650.

3. septembre 1650.

Je soussigné au lieu de prudent homme Scipion
Darnault demurant en la mestairie de Grange Dieu
paroisse de Levroux la quantité de douze bo
isseaux de froment et douze boisseaux marseche mesure de
Saint Gildas qu'il me doit par chascun an comme
detempteur de la métairie de Grange Dieu de rente
foncière et ce pour l'année eschue a la Saint Michel
dernière de laquelle quantité de bled je le quitte sans
préjudice de l'année 1647, de laquelle quantité de bled
je le quitte sans préjudice de l'année 1647, de laquelle

Quantum pro xij boisseaux
de marseche
Georges

9 octobre 1655

- Je confesse avoir reçu de prudent homme Scypion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux par les mains de prudent homme Claude Darnault marchand demeurant a Saint Christophe faubourg de cette ville de Châteauroux la quantité de trois septiers froment et trois septiers marseche mesure de Saint Gildas qu'il me doit d'arrérage d'un septier froment et d'un septier marseche qui me sont dus de rente par chascun an sur ledit lieu de Grange Dieu, les dites trois années eschues a la Saint Michel dernière dont je le quitte en ce ... quittance donnée pour cet effet, ce 9ème octobre 1655.

9. octobre 1655.

Je soussigné Avoir reçu de prudent homme Scypion Darnault demeurant a grange dieu paroisse de Levroux par les mains de prudent homme Claude Darnault marchand demeurant a Saint Christophe faubourg de cette ville de Châteauroux la quantité de trois septiers froment et trois septiers marseche mesure de Saint Gildas qui me sont dus d'arrérage d'un septier froment et d'un septier marseche qui me sont dus de rente par chascun an sur ledit lieu de grange dieu pendant trois années eschues a la Saint Michel dernière dont je le quitte en ce ... quittance donnée pour cet effet, ce 9ème octobre 1655.

Quittance de M^{rs} froment
de M^{rs} Marseche

Je soussigné
par devant
notaires

4 juin 1657

- Je confesse avoir ressu de prudent homme Scipion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'un septier froment et d'un septier marseche qui me sont dus par chascun an a chascun jour de Saint Michel sur ledit lieu de Grange Dieu et ce pour le terme de Saint Michel dernier dont je le quitte,

fait ce 4ème juin 1657.

4 juin 1657
Je confesse avoir ressu de prudent homme
Scipion Darnault demeurant a Grange
Dieu paroisse de Levroux la quantité
d'un septier froment et d'un septier marseche
qui me sont dus par chascun an a
chascun jour de Saint Michel sur ledit
Lieu de Grange Dieu et ce pour le terme
de Saint Michel dernier dont je le quitte
fait ce quatrième Junij de l'année
seigneuriale
En attestation de ce septier froment
et d'un septier marseche
Georges

4 août 1659

- ... la quantité de deux septiers froment et deux septiers
marsèche que je confesse avoir ressu de la veuve de prudent
homme Sipion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de Lev-
roux qu'elle me doit pour deux années de rente foncière a moy deub
sur ledit lieu de mesterie dudit Grange Dieux, lesdites deux années
eschues a la Saint Michel dernière 1658 et ce a raison d'un septier
froment et d'un septier marseiche par chascun an dont je le quite,
fait ce 4ème jour d'aoust 1659

1
Aoust 1659.

Je soussigné la quantité de deux septiers froment et deux septiers
Marsèche que la soussignée avoit ressu de la veuve prudent
homme Sipion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse
de Levroux quelle me doit pour deux années de rente
foncière a moy deub sur ledit lieu de mesterie dudit
Grange Dieux Lesdites deux années eschues a la St Michel
dernière. Et il soy ceua cinquante huit et ce a raison d'un
septier froment et de septiers Marsèche par chascun an dont
je le quite. Fait ce quatrième jour d'aoust. Et il soy
ceua cinquante Neuf

Quintana sie deus froment
et deux septiers Marsèche

Georget

14 novembre 1659

– Pour la quantité d'un septier froment et d'un septier marseche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de dame Catherine Bouché veuve de feu prudent homme Scypion Darnault que j'ay droit de prendre par chascun an de rente foncière sur le lieu de métairie de Grange Dieu paroisse de Levroux et ce pour une année eschue a la Saint Michel dernière dont je quite,

fait ce 14ème novembre 1659.

14 novembre 1659.
Pour la quantité d'un septier froment et d'un septier marseche mesure
de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de Dame Catherine Bouché
veuve de feu prudent homme Scypion Darnault que j'ay droit de prendre
par chascun an de rente foncière sur le lieu de métairie de Grange
Dieu paroisse de Levroux et ce pour une année eschue a la Saint
Michel dernière dont je quite ce quatorzième novembre
1659. En quant d'aduf
Gustave-Pré des Septiers froment
de la Septier marseche

20 novembre 1661

- la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la veuve de prudent homme Sipion Darnault qui me sont dubs par chascun an de rente foncière sur le lieu et mesterie de Grange Dieu paroisse de Levroux dont elle est detempteur, de laquelle quantité de froment, de marsèche je la quite pour le terme eschu a la Saint Michel dernière,

fait ce 20ème novembre 1661.

Madame, je vous remercie de ce que vous m'avez envoyé ma rente, laquelle je ne voulois recevoir pour estre du froment gros de meme et par ainsi meslé de ...il s'en fault du froment un grand cart et aultant la marsèche

20. g^{de}
1661
Pour la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux Marsèche mesure de St Gildas que je confesse avoir ressu de la veuve Sipion Darnault qui me sont dubs par chascun an de rente foncière sur le lieu et mesterie de Grange Dieu paroisse de Levroux dont elle est detempteur de laquelle quantité de froment et Marsèche je la quite de ce jour le même escheu a la St Michel dernière fait ce
Quittance par moy Notaire de St Gildas
Notaire de St Gildas

Madame je vous remercie de ce que vous m'avez envoyé ma rente laquelle je ne voulois recevoir pour estre du froment gros de meme et par ainsi meslé de ...il s'en fault du froment un grand cart et aultant la marsèche

5 novembre 1662

- Je confesse avoir ressu de la veuve de prudent homme Scipion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité d'onze boisseaux trois quart de boisseaux froment et d'onze boisseaux trois quart de boisseaux marsèche, mesure de Saint Gildas, sur la quantité de douze boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche a ladite mesure qui me sont deubs par chascun an de rente foncière sur le dit lieu et mestairie de Grange Dieu a chascun jour de Saint Michel, de laquelle quantité je la quitte pour le terme échu a la Saint Michel dernier, sans préjudice du surplus,

fait ce 5ème novembre 1662.

1662 le 5 novembre
Je soussigné auoir receu de la veuve prudent homme Scipion
Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de
Levroux la quantité d'onze boisseaux trois quart de boisseaux
froment et d'onze boisseaux trois quart de boisseaux marsèche
sur la mesure de Saint Gildas sur la quantité de douze boisseaux
froment et douze boisseaux marsèche a ladite mesure qui me sont
deubs par chascun an de rente foncière sur le dit lieu de
mestairie de Grange Dieu a chascun jour de Saint Michel de laquelle
quantité je la quitte pour le terme échu a la Saint Michel dernier
sans préjudice du surplus fait ce 5ème novembre 1662
Jean Baptiste de la Roche
Notaire

Quantité de 11 boisseaux froment
et 11 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas

21 décembre 1663

- ... la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la veuve de prudent homme Sipion Darnault, mestayère de la mestairie de Grange Dieu paroisse de Levroux qu'elle me doit par chascun an de rente foncière sur ladite métairie dudit Grange Dieu et lequel bled m'est dub sur ladite métairie et ce pour le terme de Saint Michel dernière dont je la quitte sans préjudice de l'année 1663, fait ce 21 décembre 1663.

21. décembre 1663.
Donc la quantité de douze boisseaux froment & douze boisseaux marsèche
que se font au dit lieu de la paroisse prudent homme Sipion Darnault
mestayère de la mestairie de Grange Dieu paroisse de Levroux qu'elle me
doit par chascun an de rente foncière sur ladite métairie dudit Grange Dieu
et lequel bled m'est dub sur ladite métairie et ce pour le terme de St
Michel dernière dont je la quitte sans préjudice de l'année 1663
fait ce 21 décembre 1663 de Levroux
Georges
Dont au dit lieu de St Gildas
xij boisseaux marsèche mesure
de St Gildas

2 novembre 1664

– **recu de la veuve Sipion Darnault quarante septiers froment
quarante septiers marseche mesure de Levroux, deux porcs pour
deux années de la ferme de la mestairie de Grange Dieu dépendant
de l'hostel dieu de cette ville de Levroux, lesdites deux années
echues au jour de Saint Michel 1662, 1663, de laquelle ferme je la
quite pour les dites deux années sans préjudice du terme de Saint
Michel dernier de ladite ferme ...**

fait à Levroux le 2ème novembre 1664.

2 novembre 1664.

Jeccu de la veuve Sipion Darnault le quarante septiers froment quarante septiers
marseche mesure de Levroux pour deux années de la ferme
de la mestairie de Grange Dieu dépendant de l'hostel dieu de cette ville de Levroux
lesdites deux années echues au jour de Saint Michel 1662 1663 de laquelle ferme
je la quite pour les dites deux années sans préjudice du terme de Saint Michel
dernier de ladite ferme ...

Doit estre quatre es
pour l'année 1662 1663

8 février 1665

- Je confesse avoir ressu de la veuve dame Sipion Darnault demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux marseèche qui me sont deubs par chascun an a chascun jour de Saint Michel sur le dit lieu de Grange Dieu dont je la quitte et ce pour l'année eschue a la Saint Michel dernière sans préjudice de l'année 1663, ledit bled mezure de Saint Gildas,

fait ce 8ème février 1665.

8 fevrie 1665.
Je soussigné avoir recu de la veuve dame Sipion Darnault
demeurant a Grange Dieu paroisse de Levroux la quantité
de douze boisseaux froment et douze boisseaux marseèche
qui me sont deubs par chascun an a chascun jour de Saint Michel
sur le dit lieu de Grange Dieu dont je la quitte et ce pour l'année
eschue a la Saint Michel dernière sans préjudice de l'année
1663, ledit bled mezure de Saint Gildas fait ce huitième fevrie
1665
Georgeff
Darnault
Darnault
Darnault

du 05 05 1665

sentence rendue par M. le bailliy de Levroux a la poursuite et diligence du procureur fiscal audit siège et de Louis Serreau, fermier de la seigneurie qui déclare Catherine Boucher veuve Scipion Darnault, débitrice de rente du au seigneur de Pradines, seigneur de Bouges, du Boisdouhaut, et sieur Georget, et la condamne a payer ladite rente sur elle saisie faute par les propriétaires desdites rentes d'en avoir rendu foy, hommage et payé les droits

5-mai 1665. Sentence rendue par M. le Bailliy de Levroux, a la poursuite
Et Diligence du procureur fiscal audit siège Et de Louis Serreau
fermier de lad. seigneurie, qui déclare Catherine Boucher
veuve Scipion Darnault débitrice de rentes du au seigneur
de Pradins, seigneur de Bouges, du Boisdouhaut Et sieur
Georget Et la condamne a payer lad. rente sur elle sans
faute par les propriétaires desd. rentes d'en avoir rendu
foi Hommage Et payé les droits.

21 décembre 1665

- Pour la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la veuve prudent homme Scypion demeurant en la mestairie de Grange Dieu paroisse de Levroux qui me sont deubs par chacun an de rente foncières sur ladite métairie de Grange Dieu a chascun jour de Saint Michel, de laquelle quantité je la quitte sans préjudice de l'année 1663 pour laquelle arrest a esté sur elle a la requête du procureur de Madame la comtesse de Levroux pour les prétendus droits de foy et hommage qu'el prétend lui estre deub, faute d'avoir fait ledit foy et hommage dont je suis en procès audit Levroux pour raison desdits prétendus droits,

fait ce 21ème décembre 1665.

21. xlv. 1665.

Pour la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux
Marseèche mesure de St Gildas que je confesse avoir ressu de la
veuve prudent homme Scypion demeurant en la mestairie de la
Grange Dieu paroisse de Levroux qui me sont deubs par
chacun an de rente foncières sur ladite métairie de Grange Dieu
a chascun jour de St Michel de laquelle quantité je la quitte
sans préjudice de l'année mil six cent soixante trois pour
laquelle arrest a esté sur elle a la requête du procureur de Madame
la comtesse de Levroux pour les prétendus droits de foy et
hommage qu'el prétend lui estre deub faute d'avoir fait ledit
foy et hommage dont je suis en procès audit Levroux pour
raison desdits prétendus droits fait ce vingt et unème
de décembre mil six cent soixante cinq
Guillaume de la Roche
Notaire

21 décembre 1666

- j'ai ressu de la veuve Scipion Darnault de la mestairie de Grange Dieu, paroisse de Levroux, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche qui me sont deubs par chacun an, a la mesure de Saint Gildas, sur la dite mestairie de Grange Dieu, dont je la quite pour l'année eschue a la Saint Michel dernière sans préjudice d'une année d'arrérage sur elle arrestée par les officiers de la justice de Levroux,

fait ce 21ème décembre 1666.

21-²¹
1666.
Le Baron de La Roche Scipion Darnault de La mestairie de Grange Dieu
paroisse de Levroux La quantité de douze boisseaux froment de
douze boisseaux marsèche qui me sont deubs par chacun an a la
mesure de St Gildas sur la dite mestairie de Grange Dieu
dont je la quite pour l'année eschue a la St Michel dernière
sans préjudice d'une année d'arrérage sur elle arrestée par
les officiers de la justice de Levroux fait le 21^{me} décembre
1666. / GEORGE
Quitte pour 12 boisseaux froment de
12 boisseaux marsèche mesure de St Gildas

21 décembre 1667

- Pour la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la dame veuve feu prudent homme Scypion Darnault demeurant en la mesterie de Grange Dieu paroisse de Levroux qu'elle me doit par chacun an de rente foncière comme detenteur de la mesterie de Grange Dieu et ce pour l'année eschue a la Saint Michel dernière dont je la quitte,

fait ce 21ème décembre 1667.

21. xlv
1667.
Pour la quantité de douze boisseaux froment & douze
boisseaux marsèche que je soust-avoir redit de la dame
veuve feu prudent homme Scypion Darnault demeurant en
la mesterie de Grange Dieu paroisse de Levroux quelle me
doit par chacun an de rente foncière comme detenteur de
la mesterie de Grange Dieu avec pour la même eschue a la
Saint Michel dernière dont je la quitte fait ce vingt et un
de décembre l'an de la fête de Saint Gildas
Quittance de dix-sept boisseaux
dix-sept boisseaux mesure de
Saint Gildas de Levroux
Jean Proudhon de Levroux
1667

12 mars 1669

- Pour la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux
marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la
veuve prudent homme Scipion Darnault quelle me doit par chacun
an de rente foncière sur le lieu et mesterie de Grange Dieu et ce
comme detenteur dudit lieu, de laquelle somme je la quitte pour le
terme eschu de Saint Michel dernier,

fait ce 12ème mars 1669.

12 mars 1669.

Pour la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux
marsèche que je confesse avoir ressu de la veuve prudent homme
Scipion Darnault quelle me doit par chacun an de rente foncière
sur le lieu et mesterie de Grange Dieu et ce comme detenteur
dudit lieu de laquelle somme je la quitte pour le terme
eschu de Saint Michel dernier de laquelle somme je la quitte
pour le terme eschu de Saint Michel dernier de laquelle somme
je la quitte pour le terme eschu de Saint Michel dernier de laquelle
somme je la quitte pour le terme eschu de Saint Michel dernier

Je quitte pour ce froment
et pour ce marsèche mesure de
Saint Gildas

22 décembre 1670

- Pour la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la dame Catherine Bouché veuve de prudent homme Scypion Darnault qu'elle me doit comme fermière de la mesterie de Grange Dieu de rente foncière que j'e droit de prendre par chascun an de rente sur ladite mesterie a chascun jour de Saint Michel dont je la quitte et ce pour le terme de Saint Michel dernier,

fait ce 22 décembre 1670.

22. xlv. 1670.

Pour la quantité de douze boisseaux froment et douze
boisseaux Marsèche mesure de St Gildas que j'ay ressu
avoir de la dame Catherine Bouché veuve de
prudent homme Scypion Darnault qu'elle me doit
comme fermière de la mesterie de Grange Dieu
de rente foncière que j'ay droit de prendre par chascun
an de rente sur ladite mesterie a chascun jour de
Saint Michel dont je la quitte et ce pour le terme de
Saint Michel dernier fait ce vingt deux de ce
mois de décembre l'an mil six cent soixante dix
Sept

Guillaume de la Roche
de la Roche
mesure de St Gildas

22 décembre 1671

- Pour la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la dame Scypion Darnault demeurant a Grange Dieu qu'elle me doit par chascun an de rente sur ladite mesterie de Grange Dieu et ce pour une année eschue a la Saint Michel dernière dont je la quitte,

fait ce 22ème décembre 1671.

92. xlv. 1671.
Pour la quantité de douze boisseaux froment
et douze boisseaux marsèche mesure de St Gildas
que le souffresant Sieur de Ladamo seigneur darnault
demeurant a grange dieu qu'elle me doit par chascun
an de rente sur ladite mesterie de grange dieu
et ce pour une année eschue a la st michel
dernière dont je la quitte fait ce 22ème décembre
1671
Darnault seigneur de Ladamo
et seigneur de Grange dieu
Georges de Ladamo

1 décembre 1673

- Pour la quantité de deux septiers froment et deux septiers marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu que de la veuve prudent homme Sipion Darnault fermière de la mesterie de Grange Dieu paroisse de Levroux pour deux années de rente foncière a moy deu sur la dite mestairie de Grange Dieu, lesdites deux années eschues a la Saint Michel dernière dont je la quitte,

fait ce 1er décembre 1673.

1^r. dec. 1673.
La quantité
de deux septiers froment et deux septiers marsèche
mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu que
de la veuve prudent homme Sipion Darnault fermière de la mesterie
de Grange Dieu paroisse de Levroux pour deux années de rente
foncière a moy deu sur la dite mestairie de Grange Dieu, lesdites
deux années eschues a la Saint Michel dernière dont je la quitte,
fait ce 1^r. dec. 1673.

29 décembre 1674

– Pour la quantité d'un septier froment et d'un septier marsèche mesure de Saint Gildas que je confesse avoir ressu de la veuve de prudent homme Sipion Darnault qu'elle me doit par chacun an de rente foncière comme détenteur du lieu et métairie de Grange Dieu, paroisse de Levroux, et ce pour l'année eschue a la Saint Michel dernière dont je la quitte sans préjudice d'une année de la dite rente,

fait ce 29 décembre 1674.

29th 1674.

Pour la quantité d'un septier froment et d'un septier Marsèche ^{H^o}
que je confesse avoir ressu de la veuve prudent homme Sipion Darnault
qu'elle me doit par chacun an de rente foncière comme détenteur
du lieu et métairie de Grange Dieu paroisse de Levroux
et ce pour l'année eschue a la St Michel dernière dont je la
quitte sans préjudice d'une année de la dite rente fait ce 29th
de décembre 1674. par ceux suivants et quatorze
Quittance pour les septiers froment ^{H^o Mesure de St Gildas.}
et les septiers Marsèche Mesure
de St Gildas. *Georget*

22 décembre 1675

- Nous soussignés recoignons avoir ressu de la veuve Sipion Darnault un septier froment et un septier marseche qu'elle doit de rente sur le lieu de Grange Dieu, mesure de Saint Gildas, et ce pour le terme eschu a la Saint Michel dernier dont nous quittons la dite veuve,

fait ce 22 décembre 1675.

22. Dec. 1675.
nous soussignés recoignons avoir ressu de la veuve Sipion
Darnault la ve septier froment et un septier marseche qu'elle doit de
rente sur le lieu de Grange Dieu mesure de Saint Gildas et ce pour le terme
eschu a la Saint Michel dernier dont nous quittons la dite veuve
fait ce 22 décembre 1675. Les soussignés
Georget Georget

Génération 4

Pierre Darnault (x à **Jacquette Charbonnier**)

1659 - 1694

5 avril 1659

- Je reconnois avoir receu comme fermier de mr de la Chastre, sieur de Vaux, de prudent homme Pierre Darnault, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche qu'il doit par chacun an audit sieur de Vaux de rente foncière sur la mestairie de Grange Dieu, et ce pour une année de rente exclu jour jour et feste de St Michel dernier dont il quite le dit sieur Darnault ce 5 avril 1659.

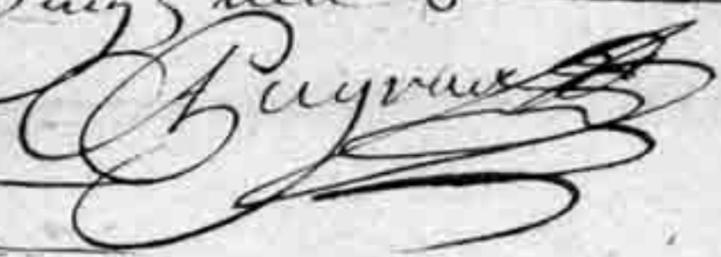
5 avril 1659.

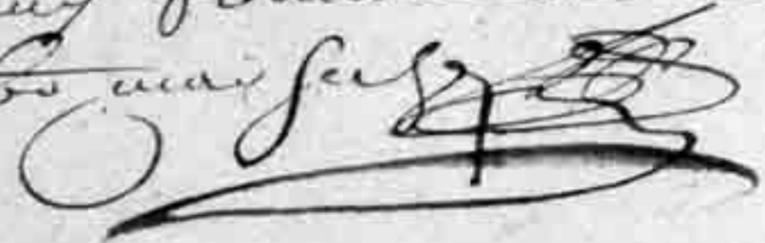
Je Reconnois avoir receu comme
Fermier de Mr de la Chastre sieur de Vaux
de prudent homme Pierre Darnault la
quantité de douze boisseaux de froment
et douze boisseaux de marseiche qu'il doit
par chacun an audit sieur de Vaux de rente
foncière sur la mestairie de Grange Dieu
et ce pour une année de rente exclu jour
jour et feste de St Michel dernier dont
il quite le dit sieur Darnault ce 5
avril 1659.

Jehan Bourdoux

Corsfleury Bourgeois

Jehan Bourgeois

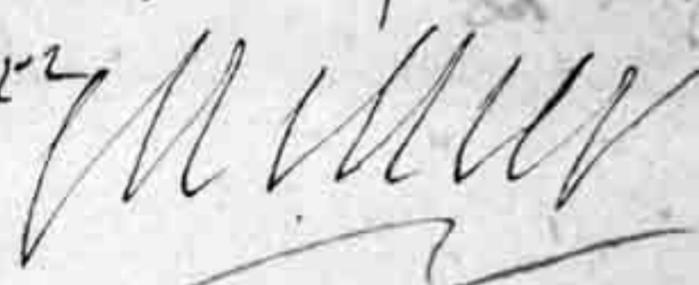




1er mai 1677

- Receu de Pierre Darnault demeurant a Grange Dieu un septier
froment et un septier marseiche de rente mesure de st Gildas ...
du par sur ledit lieu de Grange Dieu échu a la St Michel dernière
dont quitte

fait ce 1er mai 1677

1^{er} mai 1677.
Receu de Pierre Darnault demeurant a Grange Dieu un
septier froment et un septier marseiche de rente mesure
de st Gildas du par sur ledit lieu de Grange Dieu échu
a la St Michel dernière dont quitte fait ce premier may
M. L. par son con. Pierre Darnault dit par


8 mai 1678

**-Receu de Pierre darnault de Grange Dieu un septier froment
et un septier marseiche mesure de Saint Gildas pour un an de
rente échue a la St Michel de l'année dernière dont quitte**

fait ce 8 may 1678.

8 mai 1678
Receu de Pierre Darnault de Grange Dieu un septier froment
et un septier marseiche mesure de Saint Gildas pour un
an de rente échue a la St Michel de l'année dernière dont
quitte fait ce 8 may 1678
A
P. Darnault

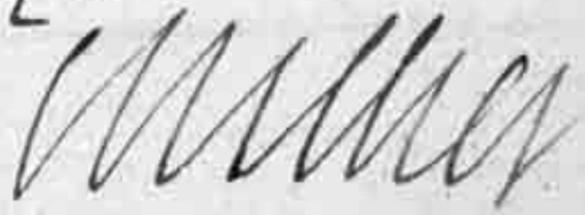
12 novembre 1678

**-Receu de Pierre Darnault de Grange Dieu un septier froment
un septier marseiche mesure de Saint Gildas pour une année échu
a la Saint Michel dernière dont quitte**

fait ce 12 novembre 1678

12 novembre 1678.

reçu de Pierre Darnault de Grange Dieu un septier froment
un septier marseiche mesure de Saint Gildas pour une année
échu a la Saint Michel dernière dont quitte faire a deux sous
Millicé Couvraz a dix sous



15 novembre 1680

– Receu de Darnault de Grange Dieu douze boisseaux froment
et douze boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas de rente
dubs par chacun an et pour le terme de Saint Michel dernier dont
quitte

fait le 19 novembre 1680

15 g^{br}. 1680.
Receue de Darnault de Grange Dieu douze boisseaux froment
et douze boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas de rente
dubs par chacun an et pour le terme de Saint Michel dernier dont
quitte
fait le 19 novembre 1680



26 Janvier.
1682.



Gardeurent Philippe du four
 no. garde de cottes d'roy grossier decc
 arbitrage de ctes conventions de Estably
 ay volentz soussigné de l'ce tenoince
 baccuonm. fut present Noble
 Jean de Villiers de Honzay con.
 d'roy contr'ol' d'roy angreais a sel
 de ctes villes de Honzay et chambre
 de la ch'astel' de pendante, demourant
 audit Honzay, lequel au nom et
 comme legitime tuteur de s'ce
 noble et de s'ce ~~de~~ Anne
 georget soy épouse fille de feu noble
 Jean georget demourant con. d'roy
 grand' a l'election de ch'ateauroux
 de l'ce d'auo' receu de Pierre
 Damiault laboureur demourant
 a la metairie de grange Dieu parroisse
 de Honzay grand' et mes'ptier

seruait et roy seigneur par cesche-
ment de la blaye des. gildace
dudit hamroux. quant l'année
estue a la feste des. michel d'année.
deuxie requerrable duc audit s.
millier audit noy. la dite
mettraie de grand que l'edit
d'année. Et dit par bail d'hytoteque
de l'hostel d'ici dudit leuoux
de la quelle l'année. l'edit d'année
et se d'année d'année
~~seigneur~~ seigneur tant l'edit d'année
s. georget. que l'edit s. millier
de puite soy de d'année d'année
obligé. Et dit de la puite
par l'edit bail d'année d'année
de la quelle l'année. l'edit s.
millier d'année d'année d'année
quitte l'edit d'année. fait

+

as Bouduy en l'etude dudit no. a grece
 midy le vingt sixie sime de Janvier —
 mille six cent quatre vingt —
 deux, grece Jean Gellier et —
 Etienne faultre de clore audit —
 Bouduy, le noine qui out avec —
 ledit s. M. Tillier, ledit Jarnault —
 et ledit no. signe de l'aminette —
 de ce grece.

Coule
 Dupou
 No. reg.

26 janvier 1682 (2)

– Pardevant Philippe Dufour notaire gardes notes du roy, greffier des arbitrages et ... étably a Issoudun, soussigné, et les témoins bas nommés, fut présent noble Jean Millier sieur des Onzay conseiller du roy, contrôleur au grenier à sel de la ville d'Issoudun, et chambre de la Chastre en dépendant, demeurant audit Yssoudun, lequel au nom et comme légitime tuteur de ses enfants et de deffunte Anne Georget son espouse fille de feu noble Jean Georget vivant conseiller du roy, greffier à l'élection de Châteauroux, a reconnu avoir receu de Pierre Darnault laboureur demeurant a la métairie de Grange Dieu parroisse de Levroux, ... un septier fromant et un septier marceche mesure de l'abbaye de Saint Gildas dudit Châteauroux pour l'année échue a la feste de Saint Michel dernière, de rente requérable dudit sieur Millier audit nom sur ladite métairie de Grange Dieu que ledit Darnault a par bail emphytéotique de l'hôtel-dieu dudit Levroux, de laquelle rente ledit Darnault et ses an... ont toujours servy ledit deffunt sieur Georget, que le dit sieur Millier depuis son décès comme estant obligé et tenu de la payer par ledit bail ... précédent, et de laquelle année iceluy sieur Millier audit nom acquitte et quitte ledit Darnault. Fait à Issoudun en l'étude dudit notaire, après midy le 26ème de janvier 1682, présens Jean pelletier et Etienne Saultereau, cler audit Yssoudun, témoins, qui ont avec ledit sieur Millier, ledit Darnault et ledit notaire signé en la minutte des présentes.

20 mars 1683

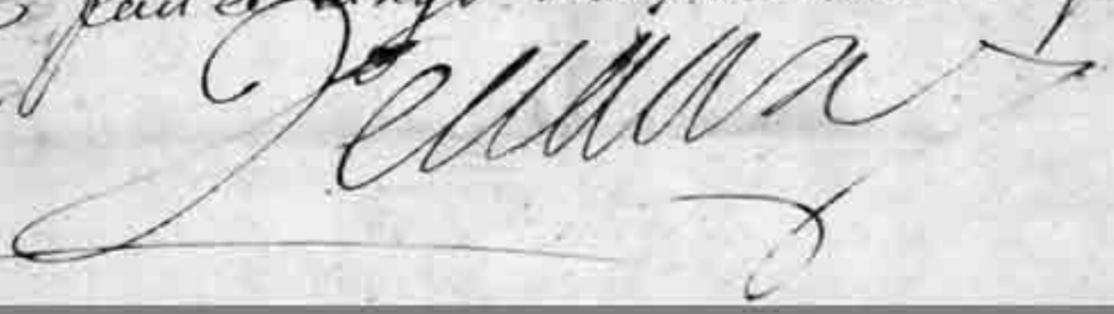
- Je confesse avoir receu de Pierre Darnault, un septier froment un septier marchesse mesure de St Gildas due sur le lieu et maisterie de Grange Dieu, de rente et ce pour le terme de St Michel dernier dont je le quitte.

Fait ce 20 mars 1683.

20 mars 1683.

20 mars 1683.

Je confesse avoir receu de Pierre Darnault un septier froment un septier marchesse mesure de St Gildas due sur le lieu et maisterie de Grange Dieu de rente et ce pour le terme de St Michel dernier dont je le quitte fait vingt mas. mil six cent quatre vingt trois



26 janvier 1684

- Je reconnois avoir reçu de Pierre Darnault fermier de Grange Dieu, la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux marchesse ainsy quelles sont due, mesure de Saint Gildas, pour une année échu au jour et feste de St Michel dernier dont quitte.

Fait le 26 janvier 1684

26 janvier 1684.
Je reconnois avoir reçu de
Pierre Darnault fermier de
Grange Dieu la quantité de
douze boisseaux froment et douze
boisseaux marchesse ainsy quelles sont
due mesure de St Gildas
pour une année échu au
jour et feste de St Michel
dernier dont quitte fait
Le vingt sixième Janvier 1684
Pierre Darnault

15 février 1686

- Je reconnois avoir receu de Pierre Darnault sieur des Ormeaux, 24 boisseaux froment, et 24 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas pour deux années d'une rente qui m'est (due) a chacune feste de Saint Michel sur la métairie de Grange Dieu pour l'année 1684, 1685 et aussy les deux précédantes dont je luy ayt donné quittance, et dont je le quitte.

Fait le 15 février 1686.

(par cette quittance Pierre est cité « sieur des Ormeaux », a t'il été titulaire d'un domaine ou d'une seigneurie portant ce nom. Le nom se retrouve à plusieurs reprises dans le département de l'Indre. On peut le trouver sur les paroisses de Saint Maur, Bretagne, Bouges le Château, communes relativement proche de Grange Dieu.)

15 février 1686.

Je reconnois avoir receu de Pierre Darnault
S^r des Ormeaux uningt quatre boisseaux froment
et uningt quatre boisseaux marseiche mesure de S^t
Gildas pour deux années d'une rente qui m'est
due a chacune feste de Saint Michel sur la métairie de
Grange Dieu pour l'année 1684, 1685 et
aussy les deux précédantes dont je luy ayt donné
quittance, et dont je le quitte et qui m'est
devenue et me demeure uningt quatre boisseaux
de froment et uningt quatre boisseaux de marseiche

22 mai 1687

- Je reconnoist avoir reçu de prudent homme Pierre Darnault par les mains d'honorable homme Pierre Pauperet marchand en cette ville la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boiseaux marseiche mesure de Saint Gildas que le sieur Darnault doit de rente par chacun an ... sur la mestairie de Grange Dieu au jour ... et terme échu le jour de Saint Michel dernier dont je quitte ledit sieur Darnault ...

Fait le 22 may 1687

22 mai 1687.

Je Reconnoist avoir reçu de prudent homme
Pierre Darnault par les mains de honorable
homme Pierre Pauperet marchand en cette ville la
quantité de douze boisseaux froment et douze
boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas
que le sieur Darnault doit de rente par chacun an
sur la mestairie de Grange Dieu au jour
et terme échu le jour de Saint Michel dernier
dont je quitte ledit sieur Darnault
Celle reconnoissance de rente de
dix sous par an et douze deniers
pour la mestairie de Grange Dieu
au jour et terme échu le jour de
Saint Michel dernier dont je quitte
ledit sieur Darnault
Fait le 22 may 1687
Pierre Pauperet

Je reconnoist avoir reçu de prudent homme
Pierre Darnault par les mains de honorable
homme Pierre Pauperet marchand en cette ville la
quantité de douze boisseaux froment et douze
boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas
que le sieur Darnault doit de rente par chacun an
sur la mestairie de Grange Dieu au jour
et terme échu le jour de Saint Michel dernier
dont je quitte ledit sieur Darnault
Celle reconnoissance de rente de
dix sous par an et douze deniers
pour la mestairie de Grange Dieu
au jour et terme échu le jour de
Saint Michel dernier dont je quitte
ledit sieur Darnault
Fait le 22 may 1687
Pierre Pauperet

paye treize pour douze
argent 13

212/60
marché de la
1/60

17 janvier 1688

- Je reconnoit avoir receu comme fermier de mr de Vaux d'issoudun la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas de prudent homme Pierre Darnault de Grange Dieu par les mains de prudent homme Pierre Pauperet marchand demeurant en cette ville pour une année de rente foncière deub audit sieur de Vaux de terme eschu le jour de St Michel dernier sur ledit lieu mestayrie de Grange Dieu dont je quitte le dit sieur Darnault,

fait ce 17 janvier 1688.

17 janvier 1688.

Je Reconnoist avoir receu comme fermier
deur. dernier d'issoudun ^{quatre} de
douze boisseaux le douze bo. mesure
Mesure de saint gildas de prudent
homme d'issoudun de prudent homme
Pauperet marchand demeurant en cette
ville pour une année de rente foncière
deub audit sieur de Vaux de terme eschu
le jour de St Michel dernier sur ledit lieu
mestayrie de Grange Dieu dont je quitte
le dit sieur Darnault fait ce 17 janvier
1688. me seigneur guenebourg

Pauperet

Je quitte pour douze boisseaux
de douze boisseaux mesure de
saint gildas seulement

14 janvier 1690

- Comme fermier ... des revenus de M de la Chastre sieur de Vaux, je recognois avoir reçu du sieur Darnault la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche pour une année de rente dub sur le lieu de Grange Dieu de terme eschu le jour de St Michel dernier dont je le quitte.

Fait le 14ème janvier 1690.

14 Janvier
1690.

(Signature) Fermier -
Je soussigné des revenus de M de la Chastre
sieur de Vaux, je recognois avoir reçu du sieur Darnault
la quantité de douze boisseaux de froment
et douze boisseaux de marseiche pour une
année de rente sur le lieu de Grange Dieu
de terme eschu le jour de St Michel dernier
dont je le quitte. Fait le 14ème Janvier 1690.
(Signature)

22 1691

- je soubsigné reconnoist comme fermier des revenus de mr de la Chastre, sieur de vaux, avoir receu de mr Pierre Darnault marchand, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de st Gildas qu'il me doit pour une année de rente foncière dubs sur Grange Dieu de terme échu le jour et feste de St Michel dernière dont je le quitte et de l'année eschue le jour de St Michel 1690,

fait ce 22 décembre 1691.

22. Dec. 1691. acquis de
monpoude
Vaux

Je soubsigné reconnoist comme fermier des revenus de mr de la Chastre, sieur de vaux, avoir receu de mr Pierre Darnault marchand, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de st Gildas qu'il me doit pour une année de rente foncière dubs sur Grange Dieu de terme échu le jour et feste de St Michel dernière dont je le quitte et de l'année eschue le jour de St Michel 1690,

Guynon

~~Je soubsigné reconnoist comme fermier des revenus de mr de la Chastre, sieur de vaux, avoir receu de mr Pierre Darnault marchand, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de st Gildas qu'il me doit pour une année de rente foncière dubs sur Grange Dieu de terme échu le jour et feste de St Michel dernière dont je le quitte et de l'année eschue le jour de St Michel 1690,~~

~~*Guynon*~~

20 mai 1693

- Comme fermier des revenus de mr de la Chastre, je reconnoist avoir receu de prudent homme Pierre Darnault de Grange Dieu, la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux marseiche, mesure de Saint Gildas, pour une année de rente qu'il doibt audit sieur de Vaux de terme échu le jour feste de St Michel dernier dont je le quitte,

fait ce 20 may 1693.

20 mai
1693.
Comme fermier des revenus
de Mr. de la Chastre Je reconnoist
avoir receu de prudent homme
Pierre Darnault de Grange Dieu
la quantité de douze boisseaux
de froment et douze boisseaux
de marseiche mesure de
Saint Gildas pour une année de rente
qu'il doibt audit sieur de Vaux de terme
échu le jour feste de St Michel
dernier dont je le quitte
ce 20 may 1693
Pierre Darnault

15 janvier 1694

- Je reconnois avoir reçu du sieur D'Arnault la quantité de 12 boisseaux froment 12 boisseaux marseiche mesure de saint Gildas de Châteauroux pour une année de rente eschue a la Saint Michel 1694 a moy due par chacun an a pareille jour sur la mestaire de Grange Dieu qu'il exploite de laquelle je le quitte.

Fait ce 25 janvier 1694

Le 25 janvier 1694.
Je Reconnois avoir reçu du s^r D'Arnault la quantité
de douze boisseaux froment & douze boisseaux marseiche mesure de s^t
Gildas de Châteauroux pour une année de rente eschue
a la s^t Michel mil six cent quatrevingt quatre & a moy
due par chacun an a pareille jour sur la mestaire
de grange Dieu que l'on exploite de laquelle je le quitte
Fait ce vingt cinq janvier 1694 J. M. M.

4 juin 1694

– Comme fermier des revenus de Mr de la Chastre, sieur de Vaux, je recognoit avoir receu du sieur Darnaud de Grange Dieu, la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas qu'il doit par chacun an de rente, et ce pour le terme de Saint Michel dernier dont je le quitte sans préjudice du courant,

fait ce 4ème juin 1694.

Le 4^{me} juin 1694.

Comme fermier des revenus de Mr
de la Chastre sr de Vaux j'ay receu
de messieurs de sr Darnaud de
Grange Dieu la quantité de douze
boisseaux froment et douze boisseaux
marseiche mesure de St Gildas
de ce grain qui me doit être
payé pour le terme de Saint Michel
dernier dont je l'ay quitte sans
préjudice du courant fait ce
quatrième jour du mois de Juin
l'an de l'indiction quatorzième

Buyvau

Quitté pour le terme de Saint Michel dernier
de douze boisseaux froment et douze
boisseaux marseiche mesure de Saint
Gildas de la ferme de

3 février 1694

- Comme fermier de la terre de Bouges, j'ay resseu de prudent
homme Pierre Darnault fermier de Grange Dieu neuf boisseaux
froment et douze boisseaux avoine mesure de Levroux et une
poule pour une année de rente qu'il doit sur les prés de Ve... de
terme échu au jour Saint Michel dernier dont je le quite,

fait le 3ème février 1694.

3^o février 1694.

Comme fermier de la terre de Bouges j'ay resseu de prudent
homme Pierre Darnault fermier de Grange Dieu Neuf Boisseaux
froment et douze boisseaux avoine mesure de Levroux et une
poule pour une année de rente qu'il doit sur les
prés de Levroux de terme échu au jour Saint Michel dernier
dont je le quite fait le troisième février mil six cent
quatre vingt quatre

Génération 5

Jean Francois Darnault (x à Anne Guilpain)

1697 - 1724

*à compter de Jean Francois le prénom du fermier n'est plus cité
ou que très rarement*

8 janvier 1697

- je reconnois avoir receu de mr Darnault douze boisseaux froment douze boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qui me sont dus de rente sur la métairie de Grange Dieu eschue a la feste de Saint Michel dernière dont je le quitte aussi bien que l'année dernière dont je luy avoit donné ... supposé que j'en ai donné une ne servira que d'une seule et meme quittance,

fait ce 8 janvier 1697.

8 janvier 1697.

Je Reconnois avoir Receu de M^r Darnault douze
boisseaux froment et douze boisseaux marsèche mesure de
St. Gildas qui me sont dus de rente sur la
métairie de Grange Dieu eschue a la feste
de St. Michel dernière dont je le quitte
aussy bien que de l'année dernière dont je
cray luy avoir donné quittance la fois
supposé que j'en ai donné une ne servira
que d'une seule et meme quittance
faite ce 8^e janvier 1697 Darnault

14 juillet 1698

- je reconnoit avoir reçu du sieur Darnos traize boisseaux froment traize boisseaux marsèche qu'il doit dont je le quite,

ce 14 juillet 1698 pour l'année 1697.

14. juillet 1698.

Je reconnoit avoir reçu du
sieur Darnos traize boisseaux
froment. traize boisseaux marsèche
qu'il doit dont je le quite ce
14 juillet 1698 de vray
pour l'année 1697

06 02 1700

- de l'inventaire fait a Grange Dieu par M. le bailli de Levroux au réquisitoire de François Darnault et Jacqueline Charbonnier, veuve Pierre Darnault, appert que les copartageants se sont reconnus débiteurs pour les rentes dû sur le dit lieu de Grange Dieu, 12 boisseaux froment, mesure de St Gildas au sieur de la Châtre d'Issoudun. Plus qu'y a été inventorié 16 quittances attachées ensemble contenant les paiements fait au sieur Devaux, de la rente d'un septier froment, un septier marseiche mesure de St Gildas, dû sur le lieu de Grange Dieu, le dit extrait délivré au sieur Augras, procureur à Châteauroux par Guérard, greffier, en conséquence d'ordonnance rendue par M. le lieutenant dudit Levroux sur la requête a lui présenté de la part dudit sieur Augras

6. x⁶⁰⁰ 1700. De l'inventaire fait à Grange Dieu par M. le Bailli de Levroux au req^{re} de François Darnault & Jacqueline Charbonnier & Pierre Darnault appert, que les Copartageants se sont reconnus débiteurs pour les Rentes dû sur led. lieu de Grange Dieu 12. B. Froment Mesure de St. Gildas au sieur de la Châtre d'Issoudun.

Plus qu'il y a été inventorié 16. quittances attachées ensemble contenant les paiements faits au s^r. Devaux de la Rente d'un septier Froment, un septier marseiche Mesure de St. Gildas dû sur le lieu de Grange Dieu.

Le dit extrait délivré au s^r. Augras procureur à Châteauroux par Guérard greffier En conséquence d'ordonnance rendue par M. le Lieutenant dudit Levroux sur la requête a lui présentée de la part dudit s^r. Augras.

3 mai 1700

- je reconois avoir reçu de monsieur Darnos pour deux années vint six boisseaux froment vint six boisseaux marseche qu'il nous doit sur la météris de Grange Dieu e cheut a la Saint Michel dernière,

fait ce 3 may 1700

3 mai 1700.

Je reconois avoir reçu de monsieur
Darnos pour deux années vint six bo
de froment et vint six bo de marseche
qu'il nous doit sur la météris de grange
Dieu et cheut a la St michelle dernière
fait ce trois may 1700 de vau.

14 avril 1701

– Je soussigné reconnoit avoir reçu de M Darnault détempteur du lieu et mestayrie de Grange Dieu la somme de 16 livres 16 sols laquelle somme nous avons ce jourd'hui ...12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche, mesure de Saint Gildas qu'il me doit audit nom sur ledit lieu mestayrie de Grange Dieu par chacun an le jour feste Saint Michel, et ce pour l'année dernière échue le jour feste Saint Michel dernier,

fait à Châteauroux ce 14 avril 1701

14 mai
1701
Je soussigné reconnoit avoir reçu de
M Darnault détempteur du lieu et
Mestayrie de Grange Dieu la somme
de seize livres seize sols et six
deniers pour ce jourd'hui après
Doye bo. boue, le Doye bo. marseiche,
M qu'on de St Gildas me doit
audit nom sur ledit lieu mestayrie
de Grange Dieu par chacun an le jour
feste Saint Michel pour l'année
dernière échue le jour feste
Saint Michel dernier fait à Châteauroux
ce quatorze avril mil sept cent
Zugrave

du 19 03 1705

opposition par Jean Darnault de Grange Dieu à un commande-
ment à payer une rente sur Grange Dieu

29 x 1705
19 mars 1705

 M^{rs} J^{se} Philippe augvare
Boscucens
auducse et eslechioz de
Celle ville, y demourant parvoisne de Saint andrie
Siquit certainz Comtes, estant aux droites de
Joseph phillippe de la Gasse lieu de l'ouave et
dame francoise Millier Josephouse de l'ouave
Univeselle de damoiselle Jeanne georget la
Mere qui estoit feithive et parage de diffunt
M^{rs} Jean georget viant Com^{te} duvoij president
et eslechioz generale de Celle ville a
Recogn auoir feu et Pierre de prouident femme
francoise davanault et Marcand fermier du
Lieu et mestairge de grange dieu y demourant
Esse de l'ouave presentz hoire annue de la
quantite de douze boisseaux pourant et
douze boisseaux marciseze mesure de
Saint gildare de Rente qui l'obuoit audit
Lieu augvare a Cause de la destruction
de la dite mestairge conformement a l'ouave
baux et sur laquelle mestairge la dite
Rente est doublee qui sont l'ouave annue
escheue l'ouave l'ouave de Saint Michel

25 05 1705

- Acte reçu Patault, notaire à Châteauroux par lequel il ... que M. Augras et François Darnault sont comparus devant lui, que ce dernier y a représenté deux baux de Grange Dieu dont a été tiré copie et reconnoit avoir toujours payé tant au sieur Philippe de la Châtre qu'au sieur Augras la rente de 12 boisseaux froment, 12 boisseaux marseiche mesure de St Gildas dont le notaire fait acte.

~~25 05 1705~~
25 mai 1705.
acte reçu Patault notaire à Châteauroux par lequel il soustent que M.
augras le sr Darnault sont comparus devant lui que ce dernier y a
représenté deux baux de grange dieu dont a été tiré copie et
reconnoit avoir toujours payé tant au sr Philippe de la Châtre
qu'au sr augras la rente de 12 B. fr 12 M. Mesure de St Gildas,
dont le notaire a fait acte.

22 août 1706

- Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnaud fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseche mesure de Saint Gildas et ce pour une année de rente a moy du sur ledit lieu de Grange Dieu de terme échu jour de Saint Michel, sans préjudice du courant,

fait a Chateauroux, ce 22 aout 1706.

22 août
1706.

Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnaud fermier de Grange Dieu la quantité de douze boisseaux froment et douze boisseaux marseche mesure de Saint Gildas et ce pour une année de rente a moy du sur ledit lieu de Grange Dieu de terme échu jour de Saint Michel sans préjudice du courant fait a Chateauroux ce vingt deux aout mil sept cent six
Bagnard

22 juin 1707

- Je soussigné reconnoit avoir reçu 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseche mesure de Saint Gildas du sieur Darnault fermier de Grange Dieu pour une année de rente qu'il me doit sur ledit lieu de terme échu le jour feste de Saint Michel,

fait à chateauroux ce 22 juin 1707.

6
22 juin
1707.

Je soussigné reconnoit avoir
Reçu douze boisseaux froment
Et douze boisseaux marseche
Mesure de St Gildas Du lieu
Darnault sieur de grange dieu
Pour une année de terme échu
Le jour feste de saint michel
Par ce faux de vingt deuxiel
Jour de may mil sept cent sept

Guyraux

5 septembre 1708

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de M. Darnault fermier de Grange Dieu trois années de la rente foncière du sur ledit lieu de la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas par chascune année le jour de Saint Michel 1706, et 1707, et la troisième échura le jour de Saint Michel prochain 29 du présent mois et an,

fait à Châteauroux ce 5 septembre 1708

7. c.
5. ybr
1708.

Je soussigné reconnoit avoir reçu de M.
Darnault fermier de grange Dieu trois
années de la rente foncière sur ledit lieu
de la quantité de douze boisseaux froment
et douze boisseaux marseiche mesure de St Gildas
par chascune année de jour de St Michel deux années
c'est à dire l'année de jour de St Michel mil sept cent dix,
le mil sept cent onze, le la boische de chescune
le jour de St Michel, l'année vingt neuf d'après
le jour de St Michel fait à Châteauroux ce 5 septembre
1708
Darnault

29 12 1708

- **quittance dudit sieur Augras au profit dudit sieur François Darnault, de trois années de la dite rente de 12 boisseaux froment, 12 boisseaux marseiche pour les années 1701, 1702, et 1703, ensemble les frais de l'instance intentée contre ledit Darnault au siège ducal de Châteauroux pour raison desdites trois années et autres années précédemment échus depuis plus de 80 ans qui ont été payés aux prédécesseurs dudit sieur Augras.**

19. 12. 1708. Quittance dud. s. Augras au profit dud. s. Darnault de trois années
selon. Rente de 12 s. fr. 12 s. M. pour la année 1701. 1702. & 1703.
Ensemble des frais & instances intentés contre led. Darnault au siège
ducal de Châteauroux pour raison dud. trois années & autres
années précédemment échus depuis plus de 80 ans qui ont été
payés aux prédécesseurs dud. s. Augras.

15 Août 1710

- règlement rendu en la justice de Levroux entre ledit M. Augras demandeur contre François Darnault fermier de Grange Dieu portant que le deffendeur ne rapporte ... décisoire du demandeur ... fait par lui, mis en avant, d'avoir payé double année de la rente dont il s'agit en 1706, qu'il consent venir en déduction eu égard à la valeur sur l'année demandée par le sieur Augras

15. août 1710. Règlement rendu en la justice de Levroux entre led. M. Augras demandeur contre François Darnault fermier de Grange Dieu, portant que le deffendeur ne rapporte au demandeur décisoire du demandeur fait par lui, mis en avant, d'avoir payé double année de la rente dont il s'agit en 1706, qu'il consent venir en déduction eu égard à la valeur sur l'année demandée par le s^r Augras

6 octobre 1710

- J'ay reçu de monsieur Darnault fermier de Grange Dieu la
quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche
mesure de Saint Gildas pour une année de rente qu'il me doit sur
le dit lieu de terme échu le jour de St Michel dernier,

fait le sixième jour d'octobre 1710.

6. 8. 1710.
J'ay Receu De Monsieur Darnault
Fermier de Grange Dieu la
quantité de douze boisseaux
de froment et douze boisseaux
de Marsèche mesure
de Saint Gildas pour une
année de rente qu'il me doit
sur le dit lieu de terme
échu le jour de St Michel
dernier fait ce sixième
octobre l'an mil sept cent dix
Auyraie

5 février 1712

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de mr Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux de bled froment et 12 boisseaux de bled marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de rente qu'il me doit sur ledit lieu qu'il detempt, icelle échue le jour de Saint Michel dernier,

fait à Châteauroux ce 5 février 1712

5 février 1712.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de mr Darnault
fermier de Grange Dieu la
quantité de douze boisseaux
de bled froment & douze
boisseaux de bled marsèche
mesure de Saint Gildas
pour une année de rente
qu'il me doit sur ledit lieu
qu'il detempt icelle échue
le jour de Saint Michel
dernier fait à Châteauroux
ce cinq jours de février
1712
M. le Sieur de la Roche
Buzillac

22 novembre 1712

- Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de rente qu'il me doit sur ledit lieu de terme échu le jour de Saint Michel dernier,

fait à Châteauroux ce 22 novembre 1712.

22. 9^{bre}. 1712.

Je Reconnoist & vous veu
du sieur Darnault fermier de
Grange Dieu la quantité de
doux boisseaux froment &
doux boisseaux marsèche
pour une année de rente qu'il
me doit sur ledit lieu de
terme échu le jour de Saint
Michel dernier le 22 novembre
1712
+ Meuve & tout gil d'ail
de Guyrave

15 janvier 1714

- Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche pour une année de rente qu'il me doit sur ledit lieu de terme échu le jour de Saint Michel dernier, lesdits bled mesure de Saint Gildas de cette ville dont je quitte le dit sieur Darnault sans préjudice du courant de la dite rente,

ce 15 janvier 1714

15 Janvier 1714.

Je Reconnoit avoir reçu
de me Darnault fermier
de Grange Dieu la quantité
de douze boisseaux froment et
douze boisseaux marsèche qui
me sont dus pour une année de
rente sur led. lieu de Grange Dieu
de terme échu le jour de Saint
Michel dernier le d. de d. Mequve
de Saint Gildas de cette ville
dont je quitte le dit sieur Darnault
sans préjudice du courant de
la dite rente ce quoy j'ay fait
noter par ces quatorze
B. Ugrain

16 février 1716

- Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 24 boisseaux froment et 24 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas de cette ville de Châteauroux pour deux années de rente qu'il nous doibt de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche susdite mesure sur ledit lieu de Grange Dieu, la dernière desdites deux années échu le jour de Saint Michel dernier, la dite rente requérable,

fait à Châteauroux ce 16 février 1716.

16 février 1716.

Je soussigné reconnoist avoir reçu
du sieur Darnault fermier de Grange Dieu
la quantité de vingt quatre boisseaux
Bonne et vingt quatre boisseaux
Marseiche mesure de Saint Gildas
de cette ville de Châteauroux pour deux
années de rente qu'il nous doibt de
12 douze boisseaux Bonne et douze boisseaux
Marseiche susdite mesure sur ledit
Lieu de Grange Dieu la dernière
desdites années échu le jour
de Saint Michel dernier la dite
rente requérable par la présente
Ce charge de luy faire payer
saire

Châteauroux

29 octobre 1717

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de mr Darnault deux années de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas de rente requérable dub sur le lieu de Grange Dieu de terme échu ledit jour de Saint Michel 1716, 1717 sans préjudice des deux précédentes années, lesquelles sont dues d'arrerages,

ce 29 octobre 1717.

29. 8. 1717.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de Mr Darnault deux
années de douze boisseaux
de froment et douze boisseaux
de marseiche mesure de
Saint Gildas de Rente requérable
dub sur le lieu de Grange Dieu
de terme échu ledit jour de
Saint Michel l'an sept cent
dix sept sans préjudice
des deux années précédentes
sans que d'arrerages. Ce
vingt neuf octobre l'an sept
cent dix sept Guyrae

1er février 1720 - Je soussigné reconnoit avoir reçu de mr Darnault de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux de bled froment et 12 boisseaux de bled marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de rente eschue et due sur Grange Dieu, icelle eschue le jour de Saint Michel dernier dont je quitte et le quitte aussi de l'année eschue le jour de Saint Michel 1718 m'ayant dit avoir perdu l'aquit de la dite année, et demeure nul en conséquence, fait à Châteauroux ce premier février 1720, sans préjudice du courant de la dite rente.

1^{er} février 1720.

Je soussigné recevoit par
Monsieur Darnault
De Grange Dieu la quantité
de douze boisseaux de bled
Bonneaux Marsèche mesure
de Saint Gildas pour une
année de rente eschue et due
sur Grange Dieu le jour eschue
le jour de Saint Michel dernier.
Dont je le quitte et le quitte
aussy de l'année eschue le
jour de Saint Michel mi
Septembre dernier. M'ayant dit
avoir perdu l'aquit de l'année
eschue et demeure nul en conséquence.
Sans préjudice du courant de
l'année eschue et due sur
Grange Dieu le jour de
Saint Michel. Signé
Darnault

29 janvier 1722

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur Darnault deux années de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marseiche mesure de Saint Gildas qui m'est deub de rente requérable échu le jour de Saint Michel 1720 et 1721, sur le dit lieu de Grange Dieu, sans préjudice du courant,

fait ce 29 janvier 1722.

29 Janvier 1722.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de monsieur Darnault
de Grange Dieu deux années
de douze boisseaux froment
et douze boisseaux marseiche
mesure de Saint Gildas qui m'est deub de rente
requérable échu le jour de
Saint Michel 1720 et 1721
sur le dit lieu de Grange Dieu
sans préjudice du courant
fait ce vingt neuf Janvier
mil sept cent vingt deux
Auguste

21 décembre 1722

- J'ay reçu de M Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche pour une année de rente foncière due sur ledit lieu de Grange Dieu de terme échu le jour de Saint Michel dernier, les bled mesure de St Gildas, dont je le quitte sans préjudice du courant,

fait à Châteauroux ce 21 décembre 1722.

21. xlv. 1722.

J'ay Reçu de M. —
Darnault fermier de
Grange Dieu la quantité de
Douze boisseaux froment
Et Douze boisseaux marsèche
pour une année de rente
foncière due sur ledit
Lieu de Grange Dieu de
terme échu le jour de
Saint Michel de St Gildas
dont je le quitte sans préjudice
du courant fait à Châteauroux
ce 21. xlv. 1722. Michel
Leprieux
Fugrave

17 décembre 1724

- Je soussigné reconnoit avoir reçu du sieur Darnault de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qu'il me doit pour une année de rente échu le jour de Saint Michel du sur le dit lieu et métayrie de Grange Dieu dont je le quitte sans préjudice du courant,

fait ce 17 décembre 1724.

19. 2^{me}
1724

Je soussigné reconnoit avoir
reçu du sieur Darnault de
Grange Dieu la quantité de
doux boisseaux froment et
doux boisseaux Marsèche
mesure de Saint Gildas
qu'il me doit pour une année
de rente échu le jour de
Saint Michel du sur le dit
lieu et métayrie de Grange Dieu
dont je le quitte sans préjudice
du courant fait ce dix-neuf
decembre 1724 par moy
quatre esu grave

Génération 6

Francois Darnault (x à Anne Guilpain)
(xx Francoise Fousedoire)

1724 - 1736

*à compter de Jean Francois, le prénom du fermier n'est plus cité
ou que très rarement*

5 janvier 1724

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur François Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment mesure de Saint Gildas de rente requérable a valloir sur une année de rente de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche susdite mesure qui m'est du par chacun an sur la metairie de Grange Dieu et ce sur l'année de terme échu le jour de St Michel dernier sans préjudice de ... restant de ladite année,

fait à Châteauroux ce 5 janvier 1724

5 janvier 1724.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de monsieur Darnault fermier
de grange Dieu la quantité de
doux boisseaux froment mesure
de St Gildas de rente requérable
à valloir sur une année de la
rente de deux boisseaux froment
et deux boisseaux marsèche susd.
mesure qui m'est due par chacun an
sur la metairie de grange Dieu
Et ce jour l'année de terme
échu le jour de St Michel dernier
sans préjudice de l'année de
rente de la dite année fait au
présent le cinq jour mil sept
cent vingt quatre de la grange

20 septembre 1724

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de prudent homme François Darnault fermier de Grange Dieu 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas restant du de la rente qu'il me doit d'un sétier froment et d'un setier marsèche de la mesme mesure sur la métairie de Grange Dieu, icelle année échue le jour de St Michel dernier,

fait ce 20 septembre 1724

27 Janvier 1726.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de prudent homme François
Darnault fermier de Grange Dieu
12 boisseaux marsèche mesure
de Saint Gildas restant du de la
rente qu'il me doit d'un sétier
froment et d'un setier marsèche
de la mesme mesure sur la
métairie de Grange Dieu, icelle
année échue le jour de St Michel
dernier, fait ce 20 septembre
1724

Lu Grange

23 juin 1727

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur François Darnault fermier de Grange Dieu 24 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qu'il me doit pour deux année de rente foncière dub sur ledit lieu de Grange Dieu échu le jour de St Michel 1725, 1726, sans préjudice de 24 boisseaux froment, susdite mezure restant dubs des dites deux années,

fait ce 23 juin 1727.

23 juin 1727.

Je soussigné reconnoit
avoir reçu de monsieur
Darnault fermier de
Grange Dieu vingt quatre
boisseaux marsèche
mesure de Saint Gildas qu'il
me doit pour deux
années de rente foncière
dub sur ledit lieu de
Grange Dieu échu le
jour de St Michel
1725 & 1726 sans
préjudice de 24 boisseaux
froment susdite mesure
restant dubs des dites
deux années
fait ce 23 juin 1727

29 octobre 1727

- je soussigné propriétaire de la rente requérable de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche par an mesure de Saint Gildas, les 12 boisseaux froment faisant 14 mesure du duché dub sur le lieu de Grange Dieu, reconnoit avoir reçu de monsieur Darnault fermier dudit lieu et métairie de Grange Dieu, présentement trois année de la dite rente en froment eschu les jours Saint Michel 1725, 1726, 1727, la marsèche des deux premières années m'ayant cy devant esté payé et dont j'ay donné quittance et qui ne vaut avec la présente que d'une seule, et mesme reconnaissant ... sans préjudice 12 boisseaux marsèche dub pour l'année de terme échu le jour St Michel dernier, fait ce 29 octobre 1727.

29. 10. 1727. Je soussigné Propriétaire de la rente requérable de douze boisseaux froment et douze boisseaux marsèche par an mesure de Saint Gildas sur le lieu de Grange Dieu, reconnoit avoir reçu de Monsieur Darnault fermier dudit lieu et métairie de Grange Dieu, présentement trois années de la dite rente en froment eschu les jours Saint Michel 1725, 1726, 1727, la marsèche des deux premières années m'ayant cy devant esté payé et dont j'ay donné quittance et qui ne vaut avec la présente que d'une seule, et mesme reconnaissant sans préjudice 12 boisseaux marsèche dub pour l'année de terme échu le jour St Michel dernier, fait ce 29 octobre 1727.

22 décembre 1727

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur François Darnault fermier de Grange Dieu 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas restant de plus pour une année de rente foncière due sur ledit lieu de terme échu le jour de Saint Michel dernier,

fait ce 22 décembre 1724, sans préjudice du courant de la totalité de la rente.

22. Dec. 1727.

Je soussigné reconnoit
avoir reçu de monsieur Darnault
fermier de Grange Dieu
Douze boisseaux marsèche
mesure de Saint Gildas
restant de plus pour
une année de rente foncière
due sur ledit lieu de terme
échu le jour de Saint Michel
dernier fait ce vingt
deux décembre mil sept
cent vingt sept, sans
préjudice du courant de
la totalité de la rente
B. Ugrain

6 février 1729

-Je sousigné reconnoit avoir reçu de monsieur Darnault de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment mesure de Saint Gildas et 12 boisseaux marsèche susdite mesure pour une année de rente foncière due sur ledit lieu de Grange Dieu de terme échu le jour de St Michel dernier, sans préjudice du courant,

fait ce sixième février 1729.

6 février 1729.

Je soussigné reconnoit avoir
reçu de Monsieur Darnault
de Grange Dieu la quantité
de douze boisseaux froment
mesure de St Gildas et
douze boisseaux marsèche
susdite mesure pour une
année de rente foncière
due sur ledit lieu de
Grange Dieu de terme échu
le jour de St Michel
dernier sans préjudice du courant
par ce sixième février mil
sept cent vingt neuf
Rugray

14 décembre 1730

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur François Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 24 boisseaux froment mesure de Saint Gildas de Châteauroux et 24 boisseaux marsèche susdite mesure pour deux années de rente requérable qui me sont due sur ledit lieu de Grange Dieu a raison de 12 boisseaux de chasque espèce de bled susdite mesure, icelle année échue le jour st Michel 1729, et présente 1730, dont je le quitte et tout autres, sans préjudice du courant de ladite rente,

fait ce 14 décembre 1730.

14^{de}
1730
Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur François Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de vingt quatre boisseaux froment mesure de Saint Gildas de Châteauroux et vingt quatre boisseaux marsèche susdite mesure pour deux années de rente requérable qui me sont dues sur ledit lieu de Grange Dieu a raison de douze boisseaux de chasque espèce de bled susdite mesure, icelle année échue le jour st Michel l'an sept cent vingt neuf, et présente l'an sept cent trente, dont je le quitte et tout autres, sans préjudice du courant de ladite rente fait ce quatorze décembre mil sept cent trente
Auyraie

16 avril 1732

- Je soussigné reconnoit avoir reçu de monsieur Darnault fermier du lieu et métayrie de Grange Dieu la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas, le tout pour une année de rente requérable dub sur le dit lieu et métayrie de Grange Dieu de terme échu le jour de St Michel dernier,

fait à Châteauroux ce 16 avril 1732

16 avril 1732

Je soussigné reconnoit
avoir reçu de monsieur
Darnault fermier du lieu
et métayrie de Grange Dieu
la quantité de douze boisseaux
froment et douze boisseaux
marsèche mesure de
Saint Gildas de terme échu
le jour de St Michel
d'année de rente requérable
dub sur le dit lieu et métayrie
de Grange Dieu de terme
échu le jour de St Michel
d'année, fait en Châteauroux
ce 16 avril mil sept cent
trois et cinquante deux
AUGRAVE

18 février 1734

- Je reconnoit avoir reçu en main des présentes de monsieur Darnault fermier de Grange Dieu la quantité de 24 boisseaux froment mesure de Saint Gildas, savoir 12 par Martin Boué, et 12 par ledit sieur Darnault, plus 24 boisseaux marsèche susdite mesure, le tout pour deux années de rente requérable, icelles échues le jour de St Michel 1732, Saint Michel dernier, je reconnoit aussi qu'il m'a payé 12 boisseaux froment susdite mesure a valloir sur l'année de rente due sur la dite métairie de Grange Dieu qui échura le jour St Michel prochain,

fait le 18 février 1734.

18 février 1734

Je soussigné reconnoit avoir
 reçu de ^{me} Monsieur Darnault fermier de Grange Dieu
 la quantité de vingt quatre boisseaux
 froment mesure de Saint Gildas
 savoir douze par Martin Boué
 et douze par ledit sieur Darnault
 plus vingt quatre boisseaux
 susd. mesure pour deux années
 de rente requérable icelles
 échues le jour de Saint Michel
 dernier. Je reconnoit aussi
 qu'il m'a payé douze boisseaux
 froment mesure de Valloir sur
 l'année de la rente due sur
 le jour de Saint Michel prochain
 fait le dix huit février mil
 sept cent trente quatre
 au laid. métairie de Grange Dieu

Mugray

3 novembre 1736

- Je reconnois avoir reçu de monsieur Darnault fermier de
Grange Dieu la somme de 105 livres pour la ferme de ma prairie de
Saint Phalier et trois journey de charoy et de terme qui eschura a
la Saint Martin prochain, dont quitte

ce 3 novembre 1736.

Je reconnois avoir reçu de monsieur Darnault fermier
de grange Dieu la somme de cent cinq livres pour la
ferme de ma prairie de St. Phalier et de trois journeyes
de charoy et de terme qui eschura a la St. Martin prochain
dont quitte ce trois novembre sur sept cent trente six
Beune

Génération 6

Jean Darnault (x à Anne Guilpain)

1737 - 1771

*à compter de Jean Francois, le prénom du fermier n'est plus cité
ou que très rarement*

15 février 1737

– Messieurs les administrateurs de l'hôtel dieu de Levroux auront la bonté de faire livrer à M. Vincent 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de la rente qui m'est due sur Grange Dieu échu à la Saint Michel dernière sans préjudice d'arrérages antérieurs quoi faisant la présente avec le reçu dudit sieur Vincent leur servira de quittance de la dite année,

fait le 15 février 1737.

15 février 1737.

Messieurs Les administrateurs de l'hôtel dieu
de Levroux auront la bonté de faire livrer
à M. Vincent douze boisseaux froment et douze boisseaux
marsèche mesure de Saint Gildas pour une année
de la rente qui m'est due sur Grange Dieu
echue à la Saint Michel dernière sans préjudice
d'arrérages antérieurs quoi faisant la présente
avec le reçu dudit sieur Vincent leur servira
de quittance de la dite année fait le
quinze février mil sept cent trente sept.

reçu le Contenu à la quittance Cy dessus
à Chateauneuf Ce traitte jeuin mille
sept Trente sept mil sept

17 novembre 1737

- Comme directeur de la charité de cette ville je reconnois que les dames de la dite charité ont reçu de monsieur Darnault de Grange Dieu 55 livres pour une année d'arrérage de la rente de 55 livres due a la dite charité sur la prairie de St Phalier et autres héritages échue au jour de Saint Martin dernier dont elles le quittent et tous autres sans préjudice de l'année courante dues et droits,

fait ce 17 novembre 1737

Comme directeur de la charité de cette ville
je reconnois que les dames de la dite charité
ont reçu de m^r. Darnault de Grange Dieu
cinquante cinq livres pour une année
d'arrérage de la rente de cinquante cinq livres
due à la dite charité sur la prairie de St
Phalier et autres héritages échue au jour
de St. Martin dernier dont elle le quittent
et tous autres sans préjudice de l'année
courante d'autres dues et droits fait ce
dix sept novembre mil sept cent trente sept

Leblanc

pour 55^l

1 décembre 1737

-Je prie monsieur Darnault de Grange Dieu de payer à monsieur Vincent de Châteauroux la quantité de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de la rente qui m'est due sur Grange Dieu echue à la Saint Michel dernière, de laquelle en faisant ledit payement il demeurera quitte sans préjudice des arerages antérieurs au décès de mon père,

fait le 1er décembre 1737.

1^{er} dec. 1737.

Je prie Monsieur Darnault, de payer à Monsieur Vincent de
Châteauroux la quantité de douze boisseaux froment et douze
boisseaux marsèche mesure de St Gildas pour une année de
la Rente qui m'est due sur Grange Dieu echue à la St Michel der-
nière de laquelle en faisant ledit payement il demeurera quitte sans
préjudice des arerages antérieurs au décès de mon père
fait le premier Dec.

ALLUET

14 décembre 1738

- Comme directeur de la charité de cette ville je reconnois que les dames de la dite charité ont reçu de monsieur Darnault de Grange Dieu 55 livres pour une année d'arrérage de la rente de 55 livres due a la dite charité sur la prairie de St Phalier et autres héritages échue au jour de Saint Martin dernier dont elles le quittent et tous autres sans préjudice de l'année courante et d'autres dus et droits,

fait ce 14 décembre 1738

Comme Directeur de la charité de cette
ville je reconnois que les dames de la dite
charité ont reçu de m^r Darnault de
Grange Dieu cinquante cinq livres pour
une année d'arrérage due a la dite
charité sur la prairie de St Phalier et
autres héritages échus au jour de St
Martin dernier dont elles le quittent et
tous autres sans préjudice de l'année
courante et d'autres dus et droits fait
ce quatorze décembre mil sept cent trente
huit
Leblanc
pour 55^l

10 mars 1739

– Je prie monsieur Darnault de Grange Dieu de payer entre les mains de monsieur Vincent 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qui me sont dus pour une année de la rente que messieurs les administrateurs de Levroux me doivent sur Grange Dieu echue à la Saint Michel dernière, sans préjudice (des) derniers,

fait le 10 mars 1739

10 mars 1739.

Je prie Monsieur Darnault de Grange Dieu de payer entre
les Mains de M^r Vincent les ~~quatorze~~ douze Boisseaux
froment et douze Boisseaux Marsèche mesure
de S^t Gildas qui me sont dus pour une année
de la Rente que M^s les administrateurs de Levroux me
doivent sur Grange Dieu echue à la Saint Michel dernière
sans préjudice des derniers. fait le dix mars mil
Sept cent trente neuf. U. J. V. M.

30 mars 1740

- Je reconnois avoir reçu de Mr Darnault de Grange Dieu un chapon du a la cemy prébande de Mr Leblanc sur une maison aux faux bourgs de cette ville de terme échu au jour de St Michel dernier dont je le quitte sans préjudice de l'année courante et d'autres dues et droits,

fait ce 30 mars 1740

Je reconnois avoir reçu de Mr Darnault de Grange Dieu un chapon du a la cemy prébande de Mr Leblanc sur une maison aux faux bourgs de cette ville de terme échu au jour de St Michel dernier dont je le quitte sans préjudice de l'année courante et d'autres dues et droits, fait ce 30 mars 1740

Leblanc

8 janvier 1741

- J'ay .. de monsieur Darnault de Grange Dieu un chapon qu'il de rente de semi prébende de mon fils, ceci pour l'année eschue au jour de Saint Michel dernier dont quitte le 8 janvier 1741 sur une maison scize au grand faubourg de cette ville

J'ay reçu de Mr Darnault de Grange Dieu un chapon
qui l'ait de rente de semi prébende de mon fils
ceci pour l'année eschue au jour de St Michel dernier
dont quitte ce qui est j'entend mit sept cent quarante six
sur une maison scize au grand faubourg de cette ville
Le Plois

18 février 1743

- Je reconnois avoir reçu de Mr Darnault quatre chapons qui sont dus a ma prébende par an sur le pré Motin de terme échu au jour de St Michel dernier dont je le quitte sans préjudice de l'année courante et d'autres dues et droits,

fait ce 18 février 1743

Je reconnois avoir reçu de Mr Darnault
quatre chapons qui sont dus à ma prébende
par an sur le pré motin de terme échu
du jour de St Michel dernier dont je le
quitte sans préjudice de l'année courante et
d'autres dues et droits fait ce dix huit
février mil sept cent quarante et ois

Leblanc

pour 4 chapons

6 juin 1751

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu de Monsieur Darnault de Grange Dieu deux années de la rente de trois livres du sur une arpent de vigne situé aux terrageaux de Saint Phalier de terme échu de la Saint Michel dernier, le dit sieur Darnault ayant aqui de la moitié dudit arpent de vigne cy dessus d'Etienne Laubrun et ledit Laubrun n'ayant rien donné de la dite rente il doit tenir compte de la dit rente à Mr Darnault qui a tout aquité jusqu'a ce jour,

a Levroux le 6 juin 1751

Comme receveur de M^{rs} Du Chapitre de Levroux, reçu de M^r Darnault
De grange Dieu deux années de la rente de trois livres du sur une arpent
de vigne située aux terrageaux de s^r Phalier de terme échu de la s^t
Michel dernier ledit s^r Darnault ayant aqui de la moitié dudit arpent
de vigne cy dessus d'Etienne Laubrun et ledit Laubrun n'ayant rien donné
de la dite rente il doit tenir compte de trois livres a M^r Darnault qui a tout
a quitte jus qu'au jour a Levroux le six Juin mil sept cent cinquante un.

Brumet

25 novembre 1751

- Je soussigné reconnois que monsieur Darnault de Grange Dieu m'a payé précédemment tant en deniers ou espèces qu'en payements fait à mon acquit les années de la rente de 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas à moy du sur ledit lieu par chacun an jusque et compris l'année 1748 à l'exception de deux boisseaux de chaque espèce dont quitte sans préjudice desdits 4 boisseaux et arrérages échus depuis et ne vaudra la présente que d'une seule et meme avec toutes autres pour le même

fait à Issoudun ce 25 novembre 1751.

25. 9. 1751.
Je soussigné reconnois que Monsieur Darnault de Grange Dieu m'a payé
précédemment tant en deniers ou espèces que payements faits à moy acquit
les années de la Rente de douze boisseaux froment et douze boisseaux marsèche
mesure de St Gildas jusques et compris l'année mil sept cent quarante
à l'exception de deux boisseaux de chaque espèce dont quitte sans préjudice
desdits 4 boisseaux et arrérages échus depuis et ne vaudra la présente que
d'une seule et meme avec toutes autres pour le même fait à Issoudun
le vingt cinq novembre mil sept cent cinquante un

Darnault

14 février 1753

- Comme chanoine reconnois avoir reçu quatre chapons de monsieur Darnault comme fermier de la Phadeterie qu'il me doit par chacun an pour l'année échue a la Saint Michel dernier dont quitte et sans préjudice de l'année précédente qu'il a joui au lieu de Soin de Niserolle,

fait ce 14 février 1753.

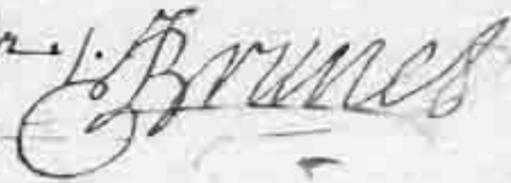
Comme chanoine reconnois avoir reçu
quatre chapons de monsieur Darnault
comme fermier de la phadeterie
me doit par chacun an pour l'année
échue a la saint michelle dernier
dont quitte sans préjudice de l'année
présente qu'il a joui au lieu de soin de
Niserolle fait de quatre soixante
sept cent quatre vingt trois

21 juin 1753.

Comme receveur de M^r. Du Chapistre de Leuoux receu de M^r. Darnault de Grange Dieu six boisseaux de froment de rente deux boisseaux de Marcorche et quinze livres en argent de rente de un sur dix terres dependantes de la Metairie de ceüe coutume p^{re} de s^t. Phallier. il en en core de un quatre livres sur ledit lieu, plus receu receu six douzaines auoine et six poules de un sur la metairie de Grange Dieu de tout mesure de Leuoux, echeu ledites rente de la s^t. Michel mil sept cent cinquante deux donc quitta sans prejudice d'auire des droits. Fil se trouue a Leuoux le vingt un Juin mil sept cent cinquante trois. /.



Comme receveur de M^r. Du Chapistre de Leuoux receu de M^r. Darnault de Grange Dieu en la quie de M^r. Guilpain de ville Dieu trois annes de la rente de vingt cinq sols deux deniers de un sur une estaison au faubourg apres car en cheminee les dites trois annes echeu au jour de s^t. Michel mil sept cent cinquante deux, donc quitta sans prejudice d'auire des droits. Fil se trouue a Leuoux le vingt un Juin mil sept cent cinquante trois. /.



Comme receveur de M^r. Du Chapistre de Leuoux receu de M^r. Darnault de Grange Dieu trois livres de rente de un sur une arpent de vigne situee au terrageaux de s^t. Phallier la dite rente il la paye tant pour luy que pour le commun d'auire qui n'ont possede la moitie de la dite rente echeu de s^t. Michel dernier donc quitta sans prejudice d'auire des droits. Fil se trouue a Leuoux le vingt un Juin mil sept cent cinquante trois. /.



21 juin 1753.

**Comme receveur de Mr du chapitre de Levroux, reçu de Mr Darnault de Grange Dieu six boisseaux froment de rente deux boisseaux de marsèche et 15 livres en argent, le tout de rente du sur des terres dépendantes de la métairie de Rouillecouteau paroisse de Saint Phalier et est encore du quatre livres sur le dit lieu, plus reçu six douzaine avoine et six poulles dus sur la métairie de Grange Dieu, le tout mesure de Levroux, échues les dites rentes de la Saint Michel 1752 dont quitte sans préjudices d'autres dus, droits s'ils s'en trouvent,
à Levroux le 21 juin 1753.**

**Comme receveur de Mr du chapitre de Levroux, reçu de Mr Darnault de Grange Dieu en l'acqui de Mr Guilpain de villedieu trois années de la rente de 25 sols deux deniers du sur une maison au faubourg a présent en chenevrière, lesdittes trois années échues de Saint Michel 1752, dont quitte sans préjudice d'autres dus, droits s'il s'en trouve,
à Levroux le 21 juin 1753.**

Comme receveur de Mr du chapitre de Levroux, reçu de Mr Darnault de Grange Dieu trois livres de rente du sur un arpent de vigne situé aux terrageaux de St Phalier, la dite rente il l'a payé tant pour luy que pour le nommé Laubrun qui en possède la moitié de la dite rente échu de la Saint Michel dernier, dont quitte sans préjudice d'autres dus, droits s'il s'en trouve,

30 juin 1755

- Comme receveur du chapitre de Levroux, reçu de Mr Darnault de Grange Dieu 60 livres pour la ferme du pré Pintié, plus reçu 19 livres, six boisseaux froment, et deux boisseaux marsèche le tout de rente du sur la métairie de Rouillecouteau paroisse de Saint Phalier, plus reçu six douzaine de boisseaux rez avoine du sur Grange Dieu, plus reçu trois livres de rente du sur un arpent de vigne situé au terrageaux de Saint Phalier, plus reçu quatre de la rente de 25 sols un denier dû sur une maison situé au faubourg. Les dittes rentes et fermes échus au jour de Saint Michel 1754 dont quitte sans préjudice d'autres deu droits s'il s'en trouve,

a Levroux le 30 juin 1755.

Comme receveur de M^{rs} Du Chapitre de Levroux reçu de M^r Darnault de Grange Dieu sixante livres pour la ferme d'après Pintié, plus reçu dix neuf livres, six boisseaux froment et deux boisseaux Marsèche le tout de rente du sur la métairie de Rouillecouteau p^{re} de S^t Phalier, plus reçu six douzaine de boisseaux rez avoine du sur Grange Dieu plus reçu trois livres de rente du sur un arpent de vigne situé au terrageaux de S^t Phalier plus reçu quatre livres de la rente de vingt cinq sols un denier dû sur une maison situé au faubourg. Les dittes rentes et fermes échus au jour de S^t Michel 1754 dont quitte sans préjudice d'autres deu droits s'il s'en trouve a Levroux le trente Juin Mil sept cent cinquante cinq.

60^l
19^l
3^l
5-0-4
87-0044

18 juillet 1756

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu du cousin Darnault de Grange Dieu 60 livres pour ferme d'un pré appelé le pré Pintié et terre situé en cette paroisse du et échu a la Saint Martin dernier, dont quitte sans préjudice d'autres deu, plus grand devoir, et de l'année courante,

fait ce 18 juillet 1756

32 60^{te} Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux
reçu du cousin Darnault de Grange Dieu soixante livres
pour ferme d'un pré appellé le pré Pintié et terre situé
en cette paroisse du et échu a la St. Martin dernier
dont quitte sans préjudice d'autres deu plus grand devoir et
de l'année courante fait ce dix huit juillet mil sept
Cent cinquante six allioz

7 septembre 1756

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu de Monsieur Darnault en l'acqui de monsieur Guilpain de Villedieu 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison située au faubourg, échu à la Saint Michel dernier dont quitte sans préjudice d'autres deu, plus grand devoir et de l'année courante,

fait ce 7 septembre 1756

M^o Darnault
102 1^{er} 501 Comme receveur de ⁵² Messieurs du Chapitre de Levroux
Reçu de Monsieur Darnault pour ce qui lui est dû de
Monsieur Guilpain de Villedieu vingt cinq sols un
denier de cens et rente due sur une maison située au
faubourg, échu à la St. Michel dernier dont quitte sans
préjudice d'autres deu plus grand devoir et de l'année
courante fait ce 7^{er} septembre mil sept cent cinquante
six allios

7 septembre 1756

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu de Monsieur Darnault de Grange Dieu 15 livres de rente du sur la métairie de Rouillecouteau paroisse de Saint Phalier, plus quatre livres de rente sur laditte métairie, située susdite paroisse, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un grand arpent de terragot de Saint Phalier, le tout du et echu a la Saint Michel dernier dont quitte sans préjudice d'autres dus, plus grand devoir, et de l'année courante,

fait ce 7 septembre 1756

36	15 ^{to}	Comme receveur de Messieurs du Chapitre de Levroux
		reçu de Monsieur Darnault de Grangedieu quaiers livres
		de rente du sur la métairie de rouille Couteau paroisse
		de St. Phalier, plus une quatre livres de rente sur la
51	4 ^{to}	dite Metairie, située susdite p ^{te} , plus une trois
129	3 ^{to}	livres de une de rente du sur un arpent de terragot
	22 ^{to}	de St. Phalier, Le tout du et echu a la St. Michel dernier
		dont quitte sans préjudice d'autres dus plus
		Grand devoir le delancei Couvante fait le septembre
		Mil sept une cinquante six allis

22 janvier 1757

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu du cousin Darnault de Grange Dieu 19 livres deux deniers six boisseaux froment deux boisseaux marsèche le tout de cens et rente du sur la métairie de Rouillecouteau, ces appartenances et dépendances, situé paroisse de Saint Phallier, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de Saint Phalier, le tout du et échu a la Saint Michel dernier, dont quitte sans préjudice d'autres deu et de l'année courante,

fait ce 22 janvier 1757

Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux reçu du cousin
Darnault de Grange Dieu dix neuf livres deux deniers six boisseaux
froment deux boisseaux marsèche le tout de cens et rente du sur
La métairie de rouille couteau ces appartenances et dépendances
situé paroisse de sainte phallier, plus reçu trois livres de cens
et rente du sur un arpent de terragô de st. phallier le tout
du et échu a la st. michel dernier dont quitte sans préjudice
d'autres deu et de l'année courante fait ce vingt deux janvier
mil sept cent cinquante sept allioz

9 février 1759

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux reçu de monsieur Darnault de Grange Dieu pour et l'acqui des héritiers Soupiron, six septiers froment et trois livres dix sols argent le tout pour partie de la ferme de la Bonninerie scituée derrière le châteauéchu à la Saint Michel dernier dont quitte sans préjudice du plus grand devoir et de l'année courante,

fait ce 9 février 1759 ;

Je reconnois avoir reçu de mr Darnault et en l'acqui des héritiers Soupiron quatre chapons de ferme due a la prébande de Mr Fousse-
doire chanoine, échu à la Saint Michel dernier,

fait à Levroux, ce 9 février 1759.

Comme Receveur de Mess^{rs} du chapitre de Levroux reçu de Mess^{rs}
Darnault de Grange Dieu pour et en l'acqui des héritiers
Soupiron; six septiers froment et trois livres dix sols
Argent le tout pour partie de la ferme de la Bonninerie
scituée derrière le château échu à la St. Michel dernier,
dont quitte sans préjudice du plus grand devoir et de
l'année courante fait ce neuf février mil sept cent
cinquante neuf Allioz

Je reconnois avoir reçu de Mess^{rs} Darnault & C^o en
l'acqui des héritiers Soupiron quatre chapons de
ferme due à la prébande de Mess^{rs} Fousse-
doire Chanoine échu à la St. Michel dernier; fait à Levroux le neuf
février mil sept cent cinquante neuf Allioz
Fousse-
doire
Chanoine

3 juillet 1759

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu du cousin Darnault six douzaine avoine et six poulles de rente du sur la métairie de Grange Dieu ces appartenances et dépendances scituée en cette paroisse, plus reçu 60 livres pour ferme du pré appelé le pré pintié situé en cette paroisse, plus reçu 19 livres de rente dus sur la métairie de Rouillecouteau située paroisse de Saint Phalier, plus reçu six boisseaux froment deux boisseaux marsèche deux deniers le tout de cens et rente dus sur deux septrées de terre scituée en la paroisse de Saint Phalier, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de St Phalier, plus reçu 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouches situé au grand faubourg de cette ville pour et en l'aqui de Mr Guilpain de Villedieu, le tout échu a la Saint Michel dernier, dont quitte sans préjudice de plus grand devoir et de l'année courante, et s'il se trouve quelques recus de donné pour les articles énoncés dans laditte quittance pour cette année seulement il demeureront nul et de nul effet, fait ce 3 juillet 1759

18
Comme Receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, reçu du cousin Darnault, six douzaines avoine et six poulles de rente du sur la métairie de grangedieu en appartenances et dépendances situées en cette paroisse, plus reçu soixante livres pour ferme de pré appelé le pré pintié situé en cette paroisse plus reçu dix-neuf livres de rente dus sur la métairie de rouillecouteau située paroisse de St Phalier, plus reçu six boisseaux froment deux boisseaux marsèche deux deniers le tout de cens et rente du sur deux septrées de terre situées en la paroisse de St Phalier, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de St Phalier, plus reçu vingt-cinq sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouches situés au grand faubourg de cette ville pour et en l'aqui de Messieurs Guilpain de Villedieu, le tout échu à la Saint Michel dernier, dont quitte sans préjudice de plus grand devoir et de l'année courante, et s'il se trouve quelques recus de donné pour les articles énoncés dans laditte quittance pour cette année seulement il demeureront nul et de nul effet fait ce trois juillet mil sept cent cinquante et neuf
allio

24 novembre 1759

- Le deux février 1753 j'ay reçu de monsieur Darnaud fermier de Grange Dieu quatre années de la rente de douze boisseaux froment et douze boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qui m'est du sur le dit lieu le tout échu à la Saint Michel dernière, plus deux boisseaux froment et deux boisseaux marsèche restant des années précédentes dont quitte sans préjudice du courant.

Plus reçu les sept années echus a la Saint Michel dernière,
le 24 novembre 1759.

2 février 1753. 894. 9^{bo}. 1759.

Le deux février mil sept cent cinquante trois j'ay reçu de
Monsieur Darnaud fermier de Grange Dieu quatre années de la rente
de douze boisseaux froment et douze boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qui
m'est due sur le dit lieu le tout échu a la Saint Michel dernière plus deux
boisseaux froment et deux boisseaux marsèche restant des années précédentes
dont quitte sans préjudice du courant
plus reçu les sept années echus a la
Saint Michel dernière le vingt quatre novembre
mil sept cent cinquante neuf

Allegre

30 juin 1760

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, je recu du cousin Darnault de Grange Dieu la somme de 60 livres pour ferme de pré et terre scize en cette paroisse, appelé le pré Pintié, plus reçu 19 livres de rente due sur la métairie de Rouillecouteau size paroisse de St Phalier, plus reçu trois livres de cens et rente dû sur un arpend de terragô de St Phallier, plus reçu deux deniers de cens, six boisseaux froment, deux boisseaux marsèche de rente du sur deux septrées de terre scize susditte paroisse, plus reçu 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouche scize au grand faubourg de cette ville, le tout échu a la Saint Michel dernière, dont quitte sans préjudice de l'année courante,

fait ce 30 juin 1760.

Comme Receveur de Messieurs du Chapitre de Levroux
Je recu du cousin Darnault de Grange Dieu la somme
de soixante livres pour ferme de pré et terre scize
en cette paroisse appelé le pré Pintié, plus reçu dix-neuf
livres de rente due sur la métairie de Rouillecouteau
size paroisse de St Phallier, plus reçu trois livres
de cens et rente due sur un arpend de terrago de St
Phallier, plus reçu deux deniers de cens six boisseaux
froment deux boisseaux marsèche de rente due sur
deux septrées de terre scize susditte paroisse plus
reçu 25 sols un denier de cens et rente due sur
une maison et ouche scize au grand faubourg
de cette ville le tout échu a la St Michel dernière; dont
quitte sans préjudice de l'année courante fait ce
trente juin mil sept cent soixante allié

De 83^e 5530

28 juin 1761

no 17

Comme Revenus de Me^s Du Chastre de Luroux se ren
 du foudin d'arnault de Grangé dieu six douzaines auois
 et six poulles de rente due sur laditte metairie de Grangé dieu
 Plus une soixante liures pour fume de pré et terre seix
 pres froché appelle le pré jointe plus une dixneuf
 liures de rente due sur la metairie de Vieille fontaine
 située par de s^t Shalliv, plus une six boiffeaux
 fromme deux bo mardiche deux deniers le tout de rente
 le rente due sur deux septies de terre seix par de s^t
 Shalliv, plus une trois liures de fume et rente due
 sur un argent de terrage de s^t Shalliv le tout le hie
 a la s^t michel derriere dou quite sans prejudice
 de l'année fourante fait ce vingt huit juin mil seix
 cent soixante et v^z Allioz

2. De 82^o 0 1 2

Plus une du foudin d'arnault vingt cinq sols rendue
 de fume et rente due sur une maison et oucher située
 aux grand faubourgs de cette ville le hie a la s^t michel
 derriere, dou quite sans prejudice de l'année fourante
 fait ce vingt huit juin mil seix cent soixante et v^z
 Allioz

2. De 1^o 5 1 2

82^o 0 1 2
 1^o 5 1
 83^o 5 3 2

28 juin 1761

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, je reçu du cousin Darnault de Grange Dieu six douzaine avoine et six poulles de rente du sur la métairie de Grange Dieu, plus reçu 60 livres pour ferme de pré et terre scize près Crochet appelé le pré Pintié, plus reçu 19 livres de rente dus sur la métairie de Rouillecouteau située paroisse de Saint Phalier, plus reçu six boisseaux froment deux boisseaux marsèche deux deniers le tout de cens et rente dus sur deux septées de terre scituée en la paroisse de Saint Phalier, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de St Phalier, le tout échu a la Saint Michel dernier, dont quitte sans préjudice de l'année courante,

ce 28 juin 1761.

Plus reçu du cousin Darnault 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouche scize au grand faubourg de cette ville, le tout échu a la Saint Michel dernière, dont quitte sans préjudice de l'année courante,

fait ce 28 juin 1761.

4 septembre 1761 - 6 février 1763

Je reconnois avoir reçu de Monsieur Darnault de
Craugedieu la somme de feu vingt livres pour une
année de la dîme de laingage & charnage, que je
a grande l'uy led. Darnault finant le public que
nous avons fait ensemble, l'aditte année l'été a la s.
Pierre dernière, dont quitte sans prejudice de l'année
courante fait en quatre sols mil sept cent soixante
et un Allot p^r Messieurs Chanoine

~~Q. de 120^a~~

Je soussigné en approuvant la quittance cy des luy
reconnois avoir reçu la même somme de cent
vingt livres pour les années portées en lad.
quittance & ce pour le terme l'été a la s. Pierre
dernière dont quitte sans prejudice de l'année
courante a l'écrou le six février mil sept
cent soixante et trois

Alliot Chanoine de
Lecroux.

~~Comptant 120^a~~

4 octobre 1761 - 6 février 1763.

Je reconnois avoir reçu de monsieur Darnault de Grange Dieu la somme de 120 livres pour une année de la dixme de lainage et charnage que j'é a prendre chez ledit Darnault suivant le soussin que nous avons fait ensemble, laditte année echue a la Saint Pierre dernière, dont quitte sans préjudice de l'année courante,

fait ce 4 octobre 1761

Je soussigné, en aprouvant la quittance cy dessus reconnois avoir reçu la meme somme de 120 livres pour les causes portées en la ditte quittance et ce pour le terme échu a la Saint Pierre dernière dont quitte sans préjudice de l'année courante,

a Levroux le 6 février 1763.

29 juin 1763

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, je recu de monsieur Darnault de Grange Dieu la somme de 19 livres de rente due sur la métairie de Rouillecouteau size paroisse de Saint Phalier, plus recu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de St Phalier, plus recu 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouche scize au grand faubourg de cette ville, le tout échu a la Saint Michel dernière, dont quitte sans préjudice de plus grand devoir et de l'année courante,

fait ce 29 juin 1763

Comme Receveur de Messieurs du Chapitre de Levroux je recu de Monsieur Darnault de Grange Dieu la somme de dix-neuf Livres de rente due sur la métairie de Rouillecouteau size par. de St. Phalier, plus recu trois Livres de cens et rente due sur un arpent de terragô de St. Phalier plus recu vingt cinq sols un denier de cens et rente due sur une maison et ouche située au grand faubourg de cette ville le tout échu à la Saint Michel dernière, dont quitte sans préjudice de plus grand devoir sur l'année courante fait ce vingt neuf Juin mil sept cent soixante et trois ans

Le 29^e Juin 1763

8 juillet 1764

- J'ay sousigné tuteur du mineur Pierre Vrignault reconnois avoir
recu du sieur Darnault de Grange Dieu la somme de 36 livres a
conté de ce qu'il me doivent audit nom suivant son billet dont quit-
tance sans préjudice du surplus,

a Levroux ce 8 juillet 1764.

J'ay souigné tuteur du mineur Pierre Vrignault
reconnois avoir recu du sieur Darnault de Grange Dieu
la somme de trente six livres, a conté, de ce qu'il me
doivent audit nom suivant son billet dont quit-
tance sans préjudice du surplus a Levroux ce huit juillet
Mil sept cent soixante quatre,

alldre ll'Vrignault

21 octobre 1764

Comme devant d'icelle, du Chastre de Lurois je deviens
foucheur Darnault de Grandjeu la femme de dix-neuf livres de rente
due sur la métairie de Neuillecouleau située par de St. Hallier
plus rente trois livres de rente due sur une arpent de terrain
de St. Hallier; plus rente vingt cinq sols de rente due sur
une rente due sur une maison et ouches située aux grands faubourgs
de cette ville, le tout échue à la St. Michel mil sept cent soixante
et trois; Don quitte par l'aditte avec sans préjudice de la rente
échue à la St. Michel mil sept cent soixante et quatre et de
la rente suivante fait le vingt un bre mil sept cent soixante
et quatre allio

Q. De 25^{te} 5^{te} 1^{re}

Je soussigné avoir reçu du foucheur Darnault la femme de
une vingt livres pour une année de la dixme de la paroisse
et charnage suivant la convention faite entre led. Darnault
et M^{re}. Allioe Chauvine, échue à la St. J^{re}, de l'année; Don
quitte sans préjudice de la St. J^{re} Prochaine fait à Lurois
Le vingt un bre mil sept cent soixante et quatre allio

Q. De 120^{te}

120^{te}
25^{te} 5^{te}
143 5^{te}

21 octobre 1764

- Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux, je reçu du cousin Darnault de Grange Dieu la somme de 19 livres de rente due sur la métairie de Rouillecouteau size paroisse de Saint Phalier, plus reçu trois livres de cens et rente du sur un arpent de terragô de St Phalier , plus reçu 25 sols un denier de cens et rente du sur une maison et ouche scize au grand faubourg de cette ville, le tout échu a la Saint Michel 1763 , dont quitte pour laditte année sans préjudice de l'année a la Saint Michel 1764 et de l'année courante,

fait ce 21 octobre 1764.

Je reconnois avoir reçu du cousin Darnault la somme de 120 livres pour une année de la dixme de lainage et charnage suivant la convention faites entre ledit Darnault et Mr Alliot, chanoine, echue a la Saint Pierre dernière, dont quitte sans préjudice de la Saint Pierre prochaine,

fait a Levroux ce 21 octobre 1764

du 18 11 1766

commandement fait à Jean Darnault, fermier de Grange Dieu, à la requête de M. Henry René Augras, avocat à Issoudun, en sa qualité d'héritiers de maître Philippe Augras son père, de payer 29 années de la rente de 12 boisseaux froment, 12 boisseaux marseiche, dû sur ledit lieu de Grange Dieu suivant les baux de 1601, 1687 et la reconnaissance de la dite rente consenti par François Darnault devant Patault notaire à Châteauroux le 25/05/1705, contenant la réponse dudit Darnault qu'il doit bien la dite rente de 12 boisseaux froment, et 12 boisseaux marseiche, demandé par chacun an, mais qu'il ne doit pas 29 années qu'il rapportera la dernière quittance audit sieur Augras ou gens de sa part, mais que la dite rente est requérable audit lieu de Grange Dieu, que s'il n'a pas payé c'est que le sieur Augras ne l'as pas requis et a signé Darnault

18. 9. 1766. Commandement fait à Jean Darnault fermier de grange Dieu, à la requête de M. Henry René Augras avocat à Issoudun en sa qualité d'héritiers de M. Philippe Augras son père, de payer 29 années de la rente de 12. d. fr. 12 d. M. sur sus led. lieu de grange Dieu suivant les baux de 1601. 1687. Et la reconnaissance de lad. Rente consenti par fr. Darnault devant Patault notaire à Châteauroux le 25. mai 1705. Contenant la réponse dudit Darnault // qu'il doit bien lad. Rente de 12. d. fr. 12. d. M. demandé par chacun an, mais qu'il ne doit pas 29 années qu'il rapportera lad. quittance audit. fr. Augras

ou gens de sa part, Mais que lad. Rente est requérable audit lieu de grange Dieu, que si il n'a pas payé c'est que le sieur Augras ne l'a pas requis et a signé Darnault

26 novembre 1766,

- j'ay reçu de monsieur Darnault fermier de Grange Dieu la somme de 92 livres, 15 sols pour cinq années de rente d'un septier froment et un septier marsèche suivant les mercuriales desdites cinq années et 117 sols 9 deniers pour les frais du commandement a luy fait le 18 du présent mois sans préjudice de l'année échue a la Saint Michel dernière qui doit être payée en nature.

26. nov. 1766.

Le vingt six novembre mil sept cent soixante et six j'ay reçu de M^r. Darnault fermier de grangedieu la somme de quatre vingt deux livres quinze sols pour cinq années de rente d'un septier froment et un septier Marsèche suivant les Mercuriales desd. Cinq années et cent dix sept sols neuf deniers pour les frais du commandement a luy fait le dix huit du présent mois sans préjudice de l'année échue a la S^t. Michel dernière qui doit être payée en nature

Auzrais


8 novembre 1767

- je receu de monsieur Darneau fermier de Grange Dieu 12 boisseaux froment, 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas pour une année de rente qu'il doit sur le lieu de Grange Dieu appartenans a l'hopitalle de Levroux échu a la Saint Michel dernier, dont quite dans préjudice de l'année courante

8.96
1767) Le huit plus six sept cent sixante sept je receu de monsieur
Darneau fermier de grange dieu douze boisseaux froment douze
boisseaux marsèche mesure de S. gildas pour une année de
rente qu'il doit sur le lieu de grange dieu appartenans
a l'hopitalle de levroux échu a la S. michel dernier dont
quite sans préjudice de l'année courante le jour sus

du 11 04 1769

autre commandement de payer 3 années de la dite rente dû par
ledit Jean Darnault comme fermier de Grange Dieu

11. avril 1769. Autre Commandement de payer trois années de lad. Rente.
du par led. Darnault comme fermier de Grange Dieu.

commandement à payer une rente adressée par un huissier à Jean
Darnault de Grange Dieu

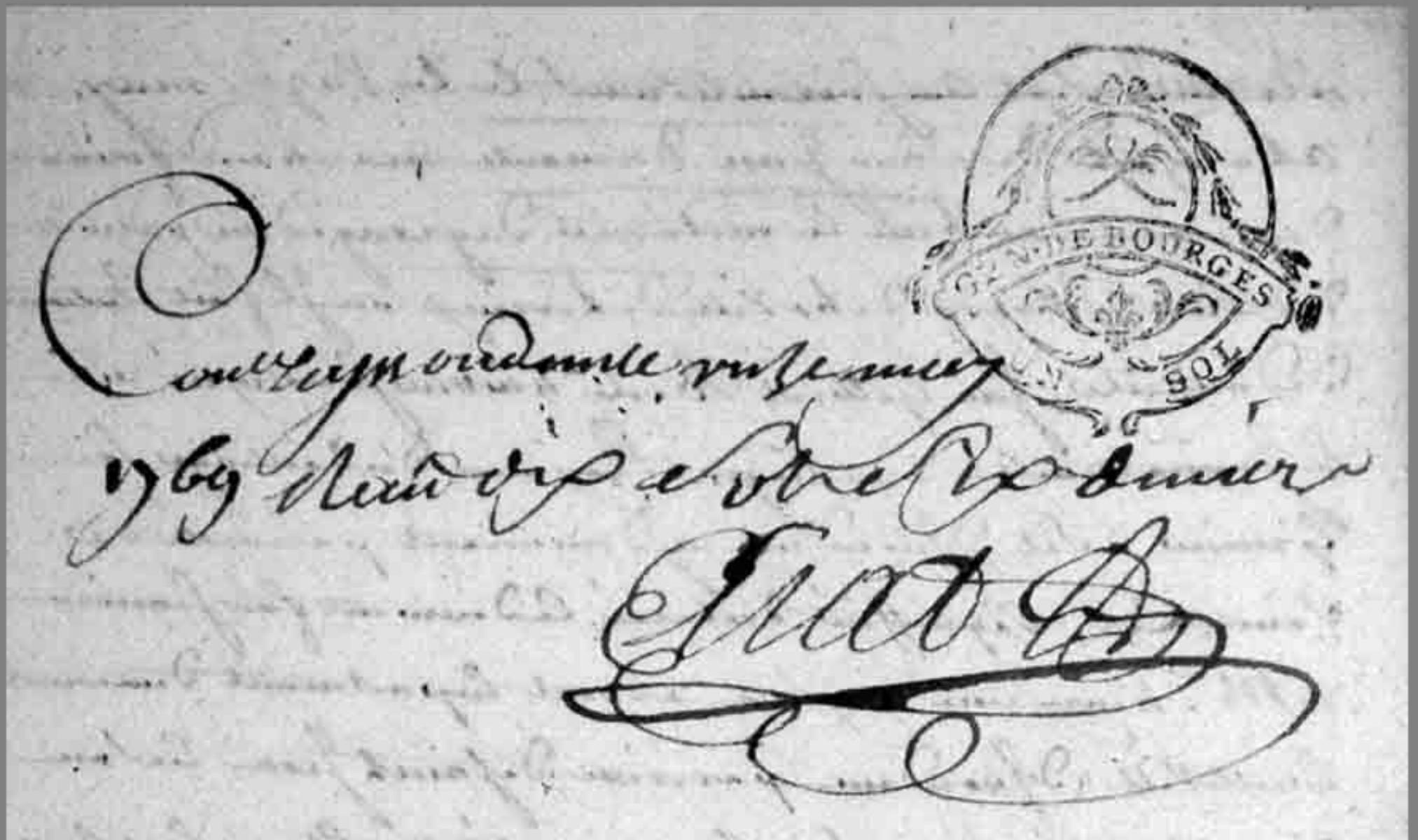
A quier desieur
Augra de La
Hauts de Saint
Juldas pour ^{quatre}
années Esquis
Ey 1704

11 avril 1769.

Et annulé estent Joir ante meuf
 de Vire auie interu de la
 contentu de felle province de la
 requeste come Henry deus auques
 a vocat enj arlement demourant
 en la ville de froudeur juriffice
 Saint Jean au f fait ecclesie
 de munielle Jomefuis francois
 bafet puis sieu archer garde de
 Roy en laf annu tableu et
 march aussu de France avec
 Jume abricull au baillage Royal
 de la hat curies y demourant ff
 de St ande la glo d'ant faitant
 de Roy come fous signe transporte
 au docteur de fieur Jean arnauld
 march and femie de la d'euil
 met avec de grandeur y demourant
 juriffice de la d'ant felle d'ant
 la ville de la d'ant de felle
 de quatre d'ant une d'ant
 enj artant de la d'ant
 Jay audit fieur d'arnault en
 continuant la requirition Verbae
 y estant faite par d'ant fieur
 auques auques que f fait par

du 11 05 1769

opposition par Jean Darnault de Grange Dieu à un commandement
à payer une rente sur Grange Dieu



1er octobre 1769

Recu de mr Darnault de Grange Dieu 14 boisseaux froment 14 boisseaux marsèche a moy due sur le dit domaine de Grange Dieu par mrs les administrateurs de l'hospital de Levroux, propriétaire dudit domaine, ladite rente échu a la Saint Michel dernier, sans préjudice de la courante, de la nouvelle reconnaissance qui m'est due et d'autres droits, s'il y échoit,

a Chateauroux ce 1er octobre 1769.

1769. Recu de M^{re} Darnault de Grange Dieu quatre
Boisseaux froment quatre Boisseaux marsèche
Perente a moy due sur ledit Domaine de Grange Dieu par
M^{rs} les administrateurs propriétaires dudit
Domaine. Laditte rente échu a la^{re} saint Michel de
sans préjudice de la courante, de la nouvelle
Reconnaissance qui m'est due et d'autres droits
s'il y échoit. a Chateauroux ce premier octobre
mil sept cent soixante neuf M^{rs} M^{rs}
+ De l'hospital de Levroux M^{rs}

Génération 7

Francois Darnault (x Marie Madeleine Darnault)
(x Catherine Guérard)

1772 - 1777

3 octobre 1772

- je soussigné reconnois avoir reçu de Mr les administrateurs de l'hôtel dieu de Levroux par les mains et des deniers du sieur Darnault de Grange Dieu leur fermier 14 boisseaux marseiche qui me restoient du pour l'année 1770, 14 boisseaux froment et 14 boisseaux marsèche pour l'année 1771, 14 boisseaux froment et 14 boisseaux marsèche pour cette présente année 1772, les dits 14 boisseaux mesure de Châteauroux revenant à 12 boisseaux mesure de Saint Gildas ainsi que la dite rente m'est due comme cessionnaire de mon père sur le dit domaine de Grange Dieu, et conformément au bail judiciaire fait dudit lieu audit sieur Darnault au mois de janvier

Je soussigné reconnois avoir reçu de M^{rs} les administrateurs de l'hôtel Dieu de Levroux par des mains et des deniers dudit Darnault de Grange Dieu leur fermier quatorze boisseaux marseiche qui me restoient du pour l'année mil sept cent soixante ^{quatorze} quatorze boisseaux froment et quatorze boisseaux marseiche pour l'année mil sept cent soixante deux; quatorze boisseaux froment et quatorze boisseaux marseiche pour cette présente année mil sept cent soixante deux; desdits quatorze boisseaux mesure de Châteauroux revenant à douze boisseaux mesure de S^t Gildas ainsi que ladite rente m'est due comme cessionnaire de mon père sur ledit domaine de Grange Dieu, et conformément au bail judiciaire fait dudit lieu audit S^r Darnault au mois de janvier.

31 décembre 1772

- Comme fermier de la seigneurie de Romsac j'ay reconnois receu de monsieur François Darnaux la quantité de 27 boisseaux froment 36 boisseaux avoine et trois poulles qu'il doit de rente a la dite seigneurie de Romsac due sur le domaine de Grange Dieu qu'il occupe et ce pour les années 1770, 71 et présente année échue de la saint michel dernier, don quittance sans préjudice de l'année courante, à Romsac ce 31 décembre 1772.

31. 12. 1772. Comme fermier de la Seigneurie de Romsac, j'ay reconnois receu de monsieur François Darnaux, la quantité de vingt Sept boisseaux froment trente six boisseaux avoine, et trois poulles, qu'il doit de rente a la dite Seigneurie de Romsac, due sur le domaine de la Grange Dieu qu'il occupe, le ce pour les années mil sept cent soixante dix, soixante onze le présente année, l'éché de la St. michel dernier don quittance sans préjudice de l'année courante, à Romsac ce trente un décembre mil Sept cent soixante onze
Maubois

19 octobre 1773

- reçu de Mr Darnault fermier de Grange Dieu appartenant à l'hospital de Levroux 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche dont ledit domaine est chargé envers moy comme cessionnaire de feu mon père, ladite redevance eschue à la Saint Michel dernière que ledit sieur Darnault m'a payé en l'acquit de mr les administrateurs dudit hospital et sans préjudice de l'année courante et de me pourvoir ainsi que j'aviseraï pour faire passer nouvelle reconnaissance,

a Châteauroux ce 19 octobre 1773.

19. 8^{bre} 1773.
Reçu de M^r. Darnault fermier de Grange Dieu appartenant
à l'hospital de Levroux douze boisseaux froment et douze
boisseaux marsèche dont ledit domaine est chargé
envers moy comme cessionnaire de feu mon père, ladite
redevance eschue de la St Michel dernière que ledit M^r.
Darnault m'a payé en l'acquit de M^{rs}. les administrateurs
dudit hospital et sans préjudice de l'année courante et
de me pourvoir ainsi que j'aviseraï pour faire passer
nouvelle reconnaissance à Châteauroux ce dix neuf octobre
mil sept cent soixante treize All^l

12 décembre 1774

– Comme receveur de Messieurs du chapitre de Levroux j'ay
receu de mr Darnault deux années d'arrérage de la rente de six
douzaine d'avoine, et six poulles dus sur le domaine de Grange Dieu
échue a la Saint Michel dernière dont quitte

ce 12 décembre 1774.

^{12. Dec. 1774.}
Comme Receveur de Messieurs du Chapitre de Levroux j'ay receu de Mr Darnault
deux années d'arrérage de la rente de six douzaines d'avoine, et six poulles sur le
domaine de Grange Dieu échue à St. Michel dernière dont quitte ce douze décembre
mil sept cent soixante quatre
forget

20 novembre 1776

- Recu du sieur Darnault de Grange Dieu pour Mrs les administrateurs de Levroux 12 boisseaux froment et 12 boisseaux marsèche mesure de Saint Gildas qui m'étoient dus sur laditte métairie de Grange Dieu a la Saint Michel dernière, dont quitte,

a Chateauroux ce 20 novembre 1776, je n'entends point préjudicier a l'année courante et a exiger toutes fois et quant une nouvelle reconnaissance.

20. gbr. 1776.
Recu du S^r Darnault de Grange Dieu pour M^{rs}
les administrateurs de Levroux douze boisseaux
froment douze boisseaux marsèche mesure de
S^t Gildas qui m'étoient dus sur laditte métairie
de Grange Dieu a la S^t Michel dernière dont quitte
a Chateauroux le vingt novembre mil sept cent
soixante seize je n'entends point préjudicier a
l'année courante et a exiger toutes fois et quant
une nouvelle reconnaissance

15 février 1777

– Recu du sieur Darnault pour les administrateurs de l'hotel dieu de Levroux 14 boisseaux froment et 14 boisseaux marsèche mesure de Châteauroux qui me sont dus sur leur métairie de Grange Dieu dont quitte sans préjudice de l'année courante, le terme échu de la Saint Michel dernière,

à Châteauroux ce 15 février 1777.

15 février
1777. Recu du S^r Darnault pour M^{rs} les administrateurs
de l'Hotel Dieu de Levroux quatorze boisseaux
froment et quatorze boisseaux marsèche mesure
de Châteauroux qui me sont dus sur leur
métairie de Grange Dieu dont quitte sans préjudice
de l'année courante le terme échu de la Saint Michel
dernière à Châteauroux ce quinze février mil
sept cent soixante dix sept

